

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

M. BORDEN ET LES
MAITRES DE L'EMPIRE

Nous avons souvent cité la réponse hautaine et péremptoire que le premier ministre de l'Empire, M. Asquith, opposa à une demande analogue à celle de M. Borden, formulée par le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, à la Conférence Impériale de 1911. Sir Joseph Ward avait longuement exposé les détails d'un projet dont le but était de constituer un conseil ou parlement composé de délégués élus par le peuple des divers pays soi-disant "autonomes" de l'Empire. A ce conseil serait confiée la direction des forces impériales de terre et de mer, de la politique étrangère et des principales questions d'intérêt commun à tout l'Empire.

M. Asquith disposa lestement de ce projet et des arguments de son collègue de la "nation-sœur":

"It would impair if not altogether destroy the authority of the Government of the United Kingdom in such grave matters as the conduct of foreign policy, the conclusion of treaties, the declaration and maintenance of peace or the declaration of war and, indeed, all those relations with Foreign Powers, necessarily of the most delicate character, which are now in the hands of the Imperial Government, subject to its responsibility to the Imperial Parliament. THAT AUTHORITY CANNOT BE SHARED. (1)

"Cette autorité ne peut être partagée."

Durant son dernier séjour en Angleterre, M. Borden, en quête de "l'urgence", en profita pour affirmer au peuple et aux gouvernements du Royaume que le Canada n'entendait nullement être un *adjunct* de l'Empire. M. Asquith lui répondit, fort diplomatiquement, à la Chambre anglaise, que si les colonies réclamaient le droit de représentation, le gouvernement impérial "entendrait" leurs raisons.

En soumettant à la Chambre canadienne, le 5 décembre 1912, sa prétendue mesure de contribution d'urgence, non permanente, M. Borden rappela les paroles de M. Asquith, que je viens de citer; il réitéra les déclarations qu'il avait lui-même faites à Londres et il ajouta:

De toutes les déclarations que j'ai faites [en Angleterre] aucune n'a été accueillie avec plus de cordialité et d'enthousiasme. Il est satisfaisant de savoir que non seulement les ministres de Sa Majesté, mais aussi les chefs du parti d'opposition en Angleterre ont explicitement admis le principe [de la représentation] et affirmé leur conviction que le moyen par lequel ce principe peut être appliqué légalement doit être recherché, trouvé et mis en pratique sans délai. (2)

Dès le 20 décembre, le *Devoir* invitait le premier ministre à fournir la preuve des "convictions" nouvelles des gouvernements de l'Empire et de leur détermination d'accorder au Canada le droit de représentation. La seule preuve que M. Borden eût donnée jusqu'à là était l'ouverture du Comité de la Défense impériale à un délégué canadien. Ce "privilège", le Canada en jouissait depuis 1903. Nous affirmons qu'il ne comportait d'autre avantage que celui de recevoir les instructions des autorités impériales et ne donnait au Canada aucune "voix délibérante" dans les conseils de l'Empire. En quoi, du reste, la *Gazette* partageait notre avis. Le gouvernement britannique se chargea de nous donner pleine raison.

Le 17 janvier, le premier ministre communiqua à la Chambre une dépêche officielle de M. Harcourt, ministre des colonies. J'en extrais ce passage significatif:

Nous avons fait observer à M. Borden que le Comité de la Défense Impériale est un corps purement consultatif. Il n'est pas et ne peut, en aucune circonstance, devenir un corps délibérant qui détermine la politique à suivre. Ceci est et doit demeurer la prérogative exclusive du cabinet [britannique], sujette à l'approbation de la Chambre des Communes [anglaises].

Ceci représente fidèlement les vues et les intentions du gouvernement de Sa Majesté. (3)

Notez que cette dépêche est datée du 11 décembre 1912, juste six jours après que M. Borden eût affirmé au parlement que "les ministres de Sa Majesté... ont explicitement admis le principe" de la représentation effective et "affirmé leur conviction que le moyen d'appliquer ce principe doit être recherché, trouvé et mis en pratique sans délai."

Le démenti ne saurait être plus sanglant ni plus "explicite". La déclaration de M. Borden, à Toronto, est évidemment la riposte à ce démenti. Personne ne reprochera au premier ministre de l'avoir faite à bout portant ni trop violente.

Cette circonspection me remet en mémoire une anecdote que raconte l'auteur d'un *Manuel de bonne compagnie*. Il la cite comme exemple de la possession de soi-même. Le héros, célibataire et philosophe, pratiquait à la lettre la sage maxime "qu'il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler", surtout quand on ressent quelque émotion. Un jour, sa bonne, en préparant son bain, lui verse sur les jambes une pleine marmite d'eau bouillante. Le bonhomme ne dit mot, fait venir le médecin qui panse de son mieux ses chairs tuméfiées, dont les morceaux lui restent dans les mains. Deux jours après, le malade, qui souffrait le martyre, fait venir la bonne; et après avoir bien tourné sa langue et avalé sa salive, il lui dit posément, sans l'ombre d'une violence: "Marie, ... si... tu... re-mem-mes... je... prends... mon... fusil... et... je... te... tue..." Marie, également calme, se borna à dire à son maître que si elle recommençait, elle verserait sur la tête.

Je doute fort que M. Asquith et M. Harcourt soient plus émus "que Marie. Quel reproche M. Borden saurait-il leur adresser? Quelle réclamation pourra-t-il faire valoir à l'avenir auprès des autorités impériales?

Il commence par poser en principe que la contribution à la défense impériale comporte nécessairement une voix délibérante dans les conseils de l'Empire. Avant qu'il n'ait fait voter cette contribution, les gouvernements de l'Empire le préviennent loyalement et très explicitement qu'ils ne peuvent accorder au Canada aucune voix délibérante, qu'ils n'ont aucune intention d'y songer, qu'ils sont au contraire fermement résolus à garder jalousement leur autorité entière et exclusive. M. Borden passe outre. Il affirme le devoir du Canada de contribuer quand même au soutien des "forces navales effectives de l'Empire". Il impose la mesure par la contrainte à la Chambre; il menace le sénat de mutilation, s'il refuse de voter la contribution sans la représentation. Et il croit qu'il aura bonne grâce à se retourner du côté des autorités impériales et du peuple anglais pour leur dire: "La contribution et la représentation sont inséparables. Je vous ai donné l'une sans exiger l'autre. Maintenant, tirez-moi du pétrin où je me suis fourré par dévouement pour l'Empire!"

Dans ces conditions, tout ce qu'il peut attendre du "bon sens du peuple anglais" et de la sagacité des hommes d'Etat impériaux, c'est qu'ils lui rient au nez; et c'est ce qui ne manquera pas de faire.

Du reste, M. Borden n'est ni le premier ni le dernier chef de tribu à qui ces maîtres politiques font la barbe. En 1877, le gouvernement anglais fit envahir le Transvaal pour "protéger" un roi zoulou du nom de Sekukuni, qui se plaignait des exigences des Boers. Une fois la besogne faite, sir Theophilus Shepstone, au nom de Sa Majesté Britannique, imposa à Sekukuni, comme prix de sa "libération", un tribut plus élevé que celui qu'il refusait de payer aux Boers.

Aux yeux des maîtres de l'Empire, les droits des coloniaux, noirs, jaunes ou blancs, en matière de politique impériale, sont également nuls. La seule différence qu'ils font entre eux, c'est dans la manière de leur faire accepter "leurs obligations" envers l'Empire et la nation souveraine. Ils prennent un peu plus de précautions avec M. Laurier ou M. Borden qu'avec Sekukuni ou le sultan de Gaikowar. Mais l'objet et le résultat de leurs efforts sont les mêmes: amener toutes les possessions britanniques à contribuer à l'unité, à la grandeur et à la force de l'Empire, pour la plus grande gloire et le plus clair profit de la Grande-Bretagne, seule maîtresse de cet Empire, de son gouvernement, de sa diplomatie, de ses flottes et de son commerce.

Certes, cette conception anglaise de l'Empire est grandiose. Il faut remonter aux jours les plus glorieux de Rome pour trouver son égale. Refuser son admiration aux hommes d'Etat anglais qui l'ont eue et à ceux qui en poursuivent l'application, c'est faire preuve d'étroitesse d'esprit.

Mais du point de vue canadien, il faut être triplement courassé de loyauté, ou singulièrement jobard, ou asservi dans l'âme, pour se prêter bénévolement à cette entreprise formidable.

A chacun de décider à quelle catégorie de dupes ou de dupesurs appartient les têtes dirigeantes des deux "grands partis" canadiens.

Henri BOURASSA.

(1) "Imperial Conference, 1911", page 71 (édition anglaise).
(2) Traduit des "Unrevised Debates", page 698.
(3) Id. page 1702-03.

BILLET DU SOIR

FLEURISSEZ.

Mai ramène chaque année à Paris une gracieuse fête connue sous le nom du Jardin de Jenny. Jenny, depuis la romance célèbre, personnifie l'ouvrière parisienne. Et, tous les printemps, l'Ouvrière du Jardin de Jenny distribue aux Mini Pinsons de Paris des plantes et des fleurs. Une revue illustrée nous apporte deux jolis instantanés de la distribution. Du haut d'une vaste voiture, entourée par une foule énorme, des messieurs et des dames ensevelis jusqu'à la ceinture sous des fleurs, offrent, à bout de bras, des pots et des urnes. Et les mains des minidettes — mains délicates, habiles à manier les laines et à tresser les rubans; pauvres mains qui ont travaillé péniblement à l'épave — toutes se tendent pour saisir les fleurs, qui sont les bijoux du pauvre monde.

L'ouvrière canadienne aimerait peut-être en avoir aussi. Pourquoi n'imiterions-nous pas cette coutume, nous qui imitons tant de choses? Nos administrateurs, qui aiment le peuple, du moins en période électorale, ne pourraient-ils pas donner quelques fleurs à celles qui ne villégiaturent point et qui n'ont pas de jardin?

Un jardin, elles pourraient s'en faire un tout petit — comme celui de Jenny — dans leur chambre ou sur le rebord de la fenêtre. Puis-elles ne peuvent aller où le printemps sourit, qu'elles aient au moins chez elles quelque chose du printemps. Et, quand elles auront fleuri leur fenêtre, elles verront moins le mur lardé de leur maison...

Léon LORRAIN.

Le mépris de tous

Le *Herald* se félicite de ce que les petits écoliers américains sauront enfin la vérité sur les conflits anglo-américains.

Ils seront plus heureux que les lecteurs du *Herald* qui, eux, ont chance de ne jamais connaître la vérité sur ce qui se passe dans la province de Québec.

Car, le *Herald* est évidemment décidé à continuer de faire le mort.

Mis en demeure de prouver son assertion que le dernier recensement fédéral accuse, au désordre de la province de Québec, un total de cent cinquante mille enfants de cinq à seize ans qui n'ont jamais mis les pieds à l'école, il n'a le courage ni d'essayer de prouver l'assertion, ni de la retirer.

C'est une conduite honteuse et dont nous aurions cru incapable. Elle lui vaudra le mépris de tous.

Omer HEROUX.

Comptoir coopératif
de Montréal

Je passais l'autre jour dans un quartier ouvrier de la ville de Montréal, dans une de ces rues où les rentiers ne sont peut-être pas très nombreux, mais où les enfants sont drus, Dieu merci! J'accostai à une brave femme qui sortait de chez l'épicer du coin, portant au bras un panier bien rempli.

Eh bien! madame, vous ne devez pas dépenser gros, par le temps qui court? Tout est bon marché maintenant; les producteurs ne font pas même leurs frais. Les cultivateurs laissent leurs terres parce qu'ils ne peuvent pas vendre leurs produits assez cher; ils disent que ça ne paie plus de cultiver.

Vous vous moquez du monde, monsieur. Jamais je n'ai dépensé davantage. La viande, le beurre, le lait, les légumes, tout est hors de prix! Si ça continue, de la sorte, il n'y aura plus bientôt moyen de vivre.

Voilà qui est curieux, n'est-ce pas? D'un côté des producteurs qui crient misère parce qu'ils vendent toujours à bas prix, toujours bon marché; de l'autre côté, des consommateurs qui crient misère parce qu'ils paient trop cher, toujours plus cher!

Alors, tout l'argent qui sort de la poche des acheteurs, s'il ne va pas dans la poche des producteurs, où passe-t-il donc???

Nous en reparlerons.

COOPERATEUR.

ERRATUM

Nos lecteurs voudront lire la dernière phrase de l'allocation de M. Bourassa, prononcée jeudi soir à bord de la *Touraine*. Une erreur typographique l'avait rendue intelligible dans notre numéro d'hier: «Et quand nous accueillons le drapeau français, et quand nous le mettons au même rang que le drapeau anglais, cela veut dire que nous nous réclamons de la civilisation française, de l'idée française, de l'unité française, de toutes les civilisations du monde l'œuvre qu'ont accomplie autrefois, pour d'autres, la langue et la civilisation grecques. Cette dette de reconnaissance contractée par tous les pays envers la France, je ne puis pas la payer, mais je la reconnais, et mes compatriotes de langue anglaise la reconnaissent comme moi.

DANS LES BALKANS

Difficultés nouvelles

La paix balkanique, depuis longtemps désirée, menace de se faire attendre quelque temps encore. Les problèmes qu'elle soulève ne sont pas de ceux dont la solution se présente d'elle-même, et les travaux de la Conférence de Londres restent suspendus devant les objections soulevées par la Grèce et la Serbie au sujet de la délimitation de leurs nouvelles frontières.

A l'heure actuelle, la situation n'est guère plus rassurante du point de vue international que du point de vue balkanique.

S'il faut en croire les dépêches, la Serbie et la Grèce ont exclu la Bulgarie d'une convention territoriale par laquelle elles s'attribuent toute la région située à l'ouest du Vardar. Mais les Bulgares n'entendent pas qu'on fasse ainsi le partage des dépouilles sans tenir compte de leurs prétentions, et on rapporte qu'ils ont livré à l'armée grecque, cantonnée dans la province de Salonique, une bataille dont on ne connaît pas encore le résultat.

D'autre part, la délimitation de la frontière gréco-albanaise sera grosse aussi de dangers redoutables.

La Grèce, ayant entrepris avec les alliés une guerre de libération, prétend n'avoir aucune arrière-pensée de conquêtes. Deux idées directrices la guident, cependant, dans ses revendications: 1. permettre la constitution d'unités territoriales d'un développement économique pratiquement possible; 2. soustraire à la domination étrangère pour les réunir à la mère-patrie des régions de population et de civilisation helléniques.

Elle a donc soumis à la Conférence de Londres, comme tracé de la frontière gréco-albanaise, une ligne qui, partant de la baie de Gramala, atteint, au confluent du Drinos, la Voïoussa qu'elle remonte jusqu'à Klisura pour longer ensuite la chaîne des monts Dangli jusqu'au sommet de Bunar, où elle rejoint la frontière naturelle de la Macédoine occidentale.

La justification économique de ce tracé est évidente: dit le *Petit Journal*, de Paris. La possession de Janina implique, en effet, celle de Santi-Quaranta, son port naturel, Préveza ne pouvant recevoir de navires de fort tonnage. D'un autre côté, Argirocastro, coupé de Valona par la distance et par des montagnes difficilement accessibles, ne saurait être séparé de Santi-Quaranta, ce port et ce port seul lui donnant accès à la mer. Des raisons analogues interviennent de laisser Koritza à l'Albanie, ce centre ayant eu de tout temps, de par la configuration du sol, ses relations économiques orientées vers l'Est et le Sud, dont on ne peut l'isoler sans le vouer à la ruine. Quant à la région de Chimarra, séparée de l'intérieur par un franchissement massif montagneux, et maritiquement de Valona par l'éloignement, elle est presque exclusivement tributaire de Corfou pour son commerce et doit donc rester grecque.

Mais ces raisons économiques si importantes ne sont rien cependant à côté de celles d'un autre ordre qui militent en faveur de l'adoption du tracé indiqué. «Sur la proposition de notre plénipotentiaire, M. Waddington, et du comte Corti, délégué italien, la Conférence de Berlin avait déjà reconnu, en 1880, les droits de la Grèce sur la région de Janina jusqu'au point de la ruine. Quant à la région de Chimarra, séparée de l'intérieur par un franchissement massif montagneux, et maritiquement de Valona par l'éloignement, elle est presque exclusivement tributaire de Corfou pour son commerce et doit donc rester grecque.

«Mais ces raisons économiques si importantes ne sont rien cependant à côté de celles d'un autre ordre qui militent en faveur de l'adoption du tracé indiqué. «Sur la proposition de notre plénipotentiaire, M. Waddington, et du comte Corti, délégué italien, la Conférence de Berlin avait déjà reconnu, en 1880, les droits de la Grèce sur la région de Janina jusqu'au point de la ruine. Quant à la région de Chimarra, séparée de l'intérieur par un franchissement massif montagneux, et maritiquement de Valona par l'éloignement, elle est presque exclusivement tributaire de Corfou pour son commerce et doit donc rester grecque.

«L'Europe n'est donc pas au bout des inquiétudes et des périls que lui ménage encore l'épineux problème balkanique.

Uldéric TREMBLAY.

Sur le Pont
d'Avignon...

Windermere, encore tout ému, — on dirait une nouvelle édition du brave M. D.-O. L'Espérance, — c'est le *Star* qui le roi Georges V et le *Kaiser* d'Allemagne se sont juré amitié éternelle, sur la dénouille d'Edouard VII... Mais laissez-les parler Windermere: «Là, les deux monarques unirent leurs mains et se vouèrent une amitié éternelle, en des termes exprimés par l'empereur d'Allemagne, promettant de faire tout en leur pouvoir, non seulement pour maintenir la paix européenne, mais aussi pour empêcher la guerre de se déclarer entre leurs deux pays.

C'est sans doute pour cela que nos ministres parlent aujourd'hui du péril allemand et que le *Star* traite de lâches ceux qui ne veulent pas s'associer au don de trente-cinq millions, ostensiblement dirigé contre l'Allemagne.

La presse conservatrice continue à menacer le sénat de tous les maux possibles, s'il s'obstine à contrecarrer la politique navale Borden. Il y a peu de probabilité que le sénat se laisse alarmer par ces vaines menaces. Car il faudrait son assentiment pour qu'on le réformât; et il lui faudrait être bien naïf pour se mettre le cou sous le couperet.

Un pompier courageux et un homme inconnu ont réussi à sauver cinq personnes, dans un incendie, à Montréal, hier matin. L'exploit fait, l'inconnu a disparu sans laisser d'indices qui permettent de l'identifier.

C'est égal, en voilà un qui, pour

par la Grèce. A Chimarra, les habitants ont toujours en eux, défiant du si farouchement leur qualité d'Hellènes que tous les sultans ottomans, plutôt que de tenter de les réduire, ont préféré leur laisser le privilège — que ne possédait aucune autre race chrétienne de l'Empire, de porter les armes et de ne payer qu'un impôt collectif; dans le cas d'Argirocastro, sur 42,000 habitants, plus de la moitié sont nettement Hellènes et 50 écoles enseignant à 1,916 élèves y répandent la culture grecque; et Koritza est après Janina le foyer le plus important de l'hellénisme dans toutes ces régions, à preuve que varlets et souscriptions, 250,000 francs y ont été recueillis annuellement pour les écoles, ce qui donne une idée de la vitalité de l'élément grec.

D'ailleurs, et d'après la statistique dressée en 1908 par le gouvernement ottoman, c'est-à-dire dans un esprit anti-hellénique, sur les 477,000 habitants qui composent les territoires revendiqués, 316,651, soit les 2/3 de la population totale, sont purement Grecs, et les éléments musulmans qui composent le reste sont disséminés un peu partout et de façon telle qu'ils ne possèdent dans aucun centre important la supériorité numérique. Notons, du reste, que si le tracé indiqué englobe 150,000 musulmans, il laisse à l'Albanie des régions ne comportant rien moins que 45,000 Grecs, avec deux métropoles: Durazzo et Berat, près de 200 églises ou monastères et 78 écoles fréquentées par 3,000 élèves, et qu'à tout prendre, le sort de ces musulmans appelés à vivre sous la domination libérale de la Grèce est moins à plaindre qu'à envier, contrairement à celui des Grecs abandonnés au dur joug albanais.

De plus, si la nécessité de fixer la frontière, d'accord avec la nature et avec les besoins du pays impose une telle solution, la différence dans la balance des chiffres s'affaiblit quand, après l'aspect ethnographique de la question, on envisage le côté civilisateur et humanitaire. 753 écoles avec 927 maîtres et 28,850 élèves, soit 9.2% de la population, tel est le résultat actuel de l'œuvre hellénique, dont la supériorité par comparaison avec les éléments rivaux est écrasante.

Outre ces considérations, la Grèce invoque en sa faveur et par-dessus tout le vœu des populations, qui est de rester grecques.

Ce vœu s'est manifesté dans de nombreux télégrammes aux grandes puissances et dans de nombreuses assemblées populaires auxquelles ont participé des multitudes de musulmans.

La Grèce craint, cependant, que par une inexacte appréciation de la situation, la diplomatie européenne ne se laisse entraîner dans une nouvelle impasse, qu'elle se prépare un autre affaire de Scutari en plus grand.

L'Autriche travaillant de la manière que l'on sait à fortifier son influence dans l'Albanie septentrionale, l'Italie voudrait pousser la sienne parallèlement dans l'Albanie du Sud; de là son intention de reculer au détriment de la Grèce les frontières méridionales de l'Albanie pour agrandir sa sphère d'influence.

La volonté formelle de la Grèce est de ne reculer que contraint et forcé. Si donc la Triple-Entente décidément fait et cause pour l'Autriche et l'Italie, elle trouvera probablement pour lui résister les puissances de la Triple-Entente, l'Angleterre, la France et la Russie, qui ne sauraient consentir à une action collective contre la Grèce.

L'Europe n'est donc pas au bout des inquiétudes et des périls que lui ménage encore l'épineux problème balkanique.

Uldéric TREMBLAY.

être resté inconnu, aura moins de remords que les six lâches qui tuaient une femme, dans un accident d'automobile, mardi dernier, avenue du Parc, et se sauvaient ensuite à grande vitesse.

Il y a à peine huit mois, les Japonais perdirent leur souverain. Les dépêches d'aujourd'hui affirment que son successeur, l'empereur Yoshihito, souffre d'une violente pneumonie. Cette maladie, à une époque où le Japon et les Etats-Unis sont à la veille d'une crise internationale, surtout si la pneumonie a un dénouement fatal.

Le premier ministre laissait entendre, hier, au cours d'une séance des Communes, que le bill de M. Pelletier, relatif au service de colis-postaux, pourrait bien être remis à la prochaine session, vu l'approche de la fin de celle-ci.

C'est cela: cinq mois pour la contribution de 35 millions, dans le but d'augmenter les forces navales effectives de l'Empire, et pas de temps pour étudier une mesure d'intérêt important pour le public canadien.

Un grand propriétaire de mines de charbon, dans l'Australie, disait à un journaliste, il y a quelques heures, que "toute industrie qui ne peut être exploitée de manière à rapporter à ceux qui sont à son emploi des gains raisonnables, qui lui permettent de bien faire vivre sa famille et de lui donner du confort, ne mérite pas de survivre, et devrait être abolie."

Il a raison. Mais, à ce propos, combien d'industries qui font des millionsnaires de leurs chefs, devraient disparaître, même au Canada!

Le Veilleur.

Rédaction et Administration:

71, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

Le musée national des Beaux-Arts à Ottawa

NOTES D'ART

IV

L'ECOLE IMPRESSIONNISTE

Arrêtons-nous un instant devant le groupe des peintres impressionnistes. On nomme généralement "impressionnisme" toute peinture claire; ceci est une erreur. Les Côté, les Gagnon, et même le Cullen de ce groupe ne sont pas impressionnistes dans le sens appliqué à ce mot. Cette appellation vient d'un tableau, — que Claude Monet exposa, au Salon des refusés, en 1863, — représentant un coucher de soleil peint par petites taches de couleurs vives dont l'effet d'ensemble se voyait à distance, et que le peintre intitula "Impression". Ce procédé nouveau eut tout de suite beaucoup d'imitateurs qui furent, dès lors, appelés impressionnistes. Cette école s'est surtout attachée à rendre l'atmosphère, les relations des tonalités, et les subtilités outrancières de la perspective des couleurs, si chères à Ruskin, cet apôtre du préraphaélisme. Les impressionnistes français éliminèrent les détails minutieux pour ne s'attacher qu'aux masses vigoureuses de l'ensemble. Plusieurs peintres de talent ont fait honneur à cette école dont les œuvres sont encore cependant fort discutées; tels sont Renoir, Monet, Sisley, Rissana, Berthe Morizot, Mary Cassatt, etc. Le grand défaut des impressionnistes est de peindre souvent des choses insignifiantes et de leur donner une importance qu'elles n'ont pas dans la nature, et, comme dit Brunetière, des sujets que nous sommes loin d'admirer en réalité. Mais, ce qui pis est, c'est que le plus souvent, les impressionnistes manquent de dessin. Que de rapins, hélas! pour ne pas avoir à apprendre le dessin, se sont fait "impressionnistes". (De nos jours, les ratés ne veulent plus rien apprendre du tout et se font futuristes.)

Cette école vit le jour à Paris, presque en même temps que le naturalisme dans les lettres. Bientôt About, les Goncourt, Huysmans, Zola, Mirbeau et Clémenceau qui, avant de tomber des ministères, tombait des peintres, allaient prendre la défense de ces manifestations d'un nouvel art révolutionnaire. A ce tournant de l'art, Flaubert, Zola, Guy de Maupassant publièrent des romans réalistes; Courbet et Manet peignaient en réalistes, et le statuaire de Carpeaux était dans la même note; des hommes nouveaux orientaient l'art vers de nouveaux horizons.

La lutte s'engagea avec les membres de l'Institut dont l'un d'eux, Gérôme, n'hésita pas à taxer de "cochonneries" la plupart des productions pictorales de l'époque. Mais les hommes de lettres prirent la défense des artistes devant le public et débattirent sur les académiciens qui se vengèrent en reculant aux expositions les novateurs de la palette.

Gustave Courbet (1817-1877) fut le premier anarchiste dans l'art, par la recherche du sujet. Il se moqua de toute théorie; cependant, il savait dessiner et connaissait à fond son métier. Et c'est précisément quand il appliqua toute sa science de peintre qu'il fit ses meilleurs tableaux; mais il fut particulièrement mal inspiré lorsqu'il peignit "Le retour de la conférence" et "L'Enterrement à Ornans", de même qu'en renversant la colonne Vendôme.

Edouard Manet (1832-1883) est tout autre et ses œuvres ne sont pas entachées de misanthropie comme celles de Courbet. Certaines de ses toiles firent cependant scandale, telles "Le déjeuner sur l'herbe" et "L'Olympia", dont la vulgarité est indigne du Louvre.

Après ceux-ci virent Claude Monet et Auguste Renoir qui restèrent indifférents à la réclame malsaine si chère à leurs prédécesseurs. Créateurs de l'impressionnisme proprement dit, ils ont été jusqu'ici, avec Degas, les seuls à donner une notoriété de bon aloi à cette nouvelle manière. Ils eurent des disciples et beaucoup d'imitateurs. Mais aucun grand chef-d'œuvre n'est sorti de cette école. Supposons un instant un Cézanne, un Manet, un Charles I de Mytens dont nous avons parlé; vous verrez dans quel abîme la peinture moderne est tombée. On vient de vendre aux enchères, à Paris, un tableau de Degas, "Les danseuses à la barre", de la collection Rouart, pour \$99,000. Si on jugeait le prix du portrait de Charles I proportionnellement à celui de ce Degas, le premier valait un million; un Cullen, un Côté, un Dyonnet vaudraient \$50,000. Mais cette hausse soudaine est un

truc de marchands de tableaux; car en France, les Israélites ont mis la main sur les œuvres qui prêtent à la spéculation; ils font passer ces tableaux par une vente publique et les rachètent à des prix fabuleux, puis créent une hausse sur toutes les œuvres d'un même auteur. La presse, rétribuée, annonce alors que telle œuvre s'est vendue à un prix jusque-là inespéré. Cette réclame, relativement bon marché, mais toujours efficace, sert à attirer les bons gogos; ajoutons que c'est de ce côté de l'Atlantique qu'ils en trouvent le plus. Il y a ainsi, à Paris, des spéculations organisées pour soutenir, partout et contre tout, les idées les plus baroques: il s'en est trouvé pour admirer l'exposition du mobilier munichois et des futuristes; et l'entrée au Louvre de "L'Olympia" n'est que le résultat des menées de la bande à Clémenceau, dont le règne fut, en France, aussi néfaste à l'art que celui de son acolyte Pelletan le fut à la marine.

Le dernier truc du marchand, c'est de faire cadeau d'une toile impressionniste aux musées. C'est ainsi que beaucoup de snobs diront: "Tel artiste a un tableau au Musée National du Canada!" Vraiment, M. Durrand-Ruel, le Barnum des peintres impressionnistes, pointillistes, fauchistes, cubistes, futuristes ou fumistes, a tort de prendre notre Musée National pour le dépôt des œuvres avortées de cette école. Et la Commission aurait dû refuser ce plat d'épave pimenté que L'Oiseau appelle les "Ribes de l'Eure". Une autre médiocrité du même genre est le sous-Renoir de Despagne appelé "Femme et enfants". Tout près de ceux-ci, on voit une nature morte d'Albert André d'une couleur criarde et d'un dessin sommaire. Il y avait à la dernière exposition du Square Phillips une nature morte, par un débutant, qui était bien mieux traitée. Ce n'est assurément pas la peine d'encombrer notre musée d'artistes étrangers, si on peut mieux choisir. Pourvu qu'on ne nous impose pas un Cézanne, un Van Gogh ou un Gauguin, et que M. Durrand-Ruel ne nous fasse pas cadeau d'un cubiste ou d'un futuriste!

Il y a un Mantra trop sec et un

Henri Moret trop flou; par contre, un Dagnac-Rivière, merveilleux de couleur, complète la série des impressionnistes français.

FABIEN.

Le Congrès Pédagogique
Acadien

Le prochain Congrès Pédagogique français des Acadiciens se tiendra à Fox Creek, près Moncton, les 16 et 17 juillet prochains.

Nos lecteurs connaissent toute l'importance de ces réunions qui relèvent exclusivement de l'initiative privée et qui ont pour objet le perfectionnement du personnel et de l'enseignement des écoles acadiennes.

Tout indique que le Congrès de cette année offrira un intérêt égal à celui des années dernières.

Le Nationaliste

Lire ce soir dans le *Nationaliste* la crainte de l'électeur, Léon Lorrain, Pichenette, Calban, Echo de Québec, Grégoire, M. Pelletier à Toronto. Nos alliances — Opéra bouffe, Jehan Verchères. Ombres chinoises, Charles Dufresne. La Patrie est un journal indépendant. Les servantes, les sœurs et un projet. Tribunaux comiques, P.-M. B. LES SPORTS.

Comptes rendus détaillés des notes de crosse à Maisonneuve et à Toronto.

Rapport complet de la rencontre Zhyvko-Constant à l'Arena.

Tous les rapports de la crosse, du base-ball, des courses, etc.

Le personnel du bureau de

AUX SOURCES DE L'HISTOIRE QUEBECQUOISE

Dernière réponse de M. Montarville B. de La Bruère à M. l'Abbé Couillard Després

UNE LETTRE DE M. BENJAMIN SULTE

M. l'abbé Després nous a fait une réplique, — notée dans six ou sept colonnes de texte. — (1) à notre réponse du 17 mai. Nous ne croyons pas lui avoir donné tant de tabatière. Composé de nombreuses citations et de contre-citations, cette réplique semble avoir été conçue pour éblouir. Nous en qualifions les lecteurs de la "Presse".

Ce serait la dernière contribution de notre honorable contradicteur dans le débat Hébert vs Giffard. La porte est fermée à toute preuve additionnelle de nos assertions ne cessant une réponse. Dans ces conditions, mal venu serions-nous de lancer de nouvelles projectiles à un adversaire qui n'est plus en face pour les voir venir et les parer. Loin de nous la pensée de croire que M. l'abbé Després se défende. Nous savons mieux, et c'est en toute sincérité que nous lui rendons le témoignage d'une vaillante défense.

Contentons-nous de résumer le débat et de relever quelques points de sa dernière réplique.

Que dit-il en somme ?

Que n'ayant pas compris toute la portée de notre premier article, il nous avait posé cette question : "Pretendez-vous soutenir que Robert Giffard fut le premier Seigneur Canadien ?"

Nous avions répondu : "Oui, dans les limites du terrain où nous nous sommes placés."

A cet homme, — qui avoue aujourd'hui n'avoir pas compris, — nous nous en doutions. Notre devoir n'était-il pas d'indiquer nettement ces limites, et de le rassurer sur notre ferme intention de n'en pas sortir.

Mais ce terrain, si indéfini pour M. Després, le 10 mai, il arrive ceci d'étrange que notre adversaire l'avait nettement situé lui-même.

Quand et où ? Le 26 avril dans la "Presse", aux premières lignes de son premier article.

C'est M. Després qui parle : "Dans un récent article du 'Devoir', édition du 16 avril, M. Montarville de LaBruère a écrit les lignes suivantes qui méritent d'être relevées : 'Le régime seigneurial, tel qu'il a existé au Canada jusqu'à son abolition en 1854, fut établi au pays avec la concession de la Seigneurie de Beauport, faite à Robert Giffard, le 15 janvier 1634, par la Compagnie de la Nouvelle-France, c'est-à-dire sept ans après la mort de Louis Hébert.'"

"M. de LaBruère veut-il par là prétendre que Robert Giffard fut le premier seigneur canadien ? Il se traiterait alors en contradiction flagrante avec les données de nos meilleurs historiens et même les documents 'qui nous ont été conservés.'"

Le terrain ainsi défini, la question posée, nous avons accepté l'un, répondu affirmativement à l'autre.

Nous avions à prouver qu'il fut le premier seigneur canadien. Le régime féodal, celui établi en 1634, — non pas en autre, — fut introduit au Canada avec la Charte de la Compagnie de la Nouvelle-France (1627-1628).

Deuxièmement : Que la première sous-inféodation faite en toute justice, propriété et seigneurie (sous le régime aboli en 1854) à cette date de la seigneurie de Beauport, le 15 janvier 1634, que l'acte de foy et hommage de Robert Giffard, le 31 décembre 1635, six jours après la mort de Champlain, fut le premier de cette nature au pays.

Sur ces deux points Lafontaine, Sulte et Douglas ne peuvent être contredits.

M. l'abbé Després le sait, et il agit aussi que notre régime féodal canadien a été tout autre que celui de France, reposant sur un 'Jeu de Fief' absolument spécial. Intitulé d'en faire la démonstration. Ceux que la question intéresserait en trouveront le détail au volume A, déjà cité, 'Questions Seigneuriales' (1854) au titre des 'Observations de Sir Louis-H. Lafontaine'.

Mis en présence de cette démonstration péremptoire, M. Després en est tout scandalisé. Il aurait désiré 'avoir connu avant ce jour, et d'une manière plus claire, les limites du terrain sur lequel M. de LaBruère s'est placé, de même que les retranchements derrière lesquels il s'est 'protégé'.

C'est impayable. Le 26 avril, il enclôt le terrain du débat, le 3 mai nous acceptons ses bornes, et les 10 et 17 mai, nous le surprenons encore à faire des armes à côté, — ce qui nous vaut de sa part, une seconde fois, une belle dissertation historique qui ne nous déplaît pas.

Il est loyal, cependant, M. l'abbé Després, lorsqu'il affirme n'avoir pas compris la portée de notre premier article. Les nouvelles citations qu'il en fait mal à propos le prouvent, de même que ses longs commentaires n'arrachant péniblement à la suite.

Analysons le succintement, ce premier article, le 'Devoir' du 17 avril en mains.

Nous traitons assez longuement de Louis Hébert et des concessions des fiefs du Sault-au-Matelot et Lepinau, avec les dates exactes de gratuité du fief de Montmorency (1623) et de ratification du fief de Vaudouville (1626), pour dire que ni l'un ni l'autre ne conféraient de titre de noblesse à la famille Hébert et ses descendants, ou à tous les Hébert canadiens, selon la 'Presse'. Nous passions ensuite au régime seigneurial, aboli en 1854, à la concession de la seigneurie de Beauport (1634), pour répéter qu'Hébert et Giffard ne furent pas anoblis par les concessions

respectives qui leur furent faites. Puis nous donnons le texte des lettres patentes de Sa Majesté Louis XIV, (1658), document que l'on croyait perdu à jamais et qu'un heureux hasard nous avait fait découvrir. Et ce ne fut qu'accidentellement ou incidemment que nous qualifiâmes, — une seule fois et sans plus y insister, — Robert Giffard, premier seigneur canadien.

N'est-ce pas là un fidèle résumé ? Avions-nous LAISSÉ DANS L'OMBRE — pour nous servir de l'expression de M. Després, — ou avions-nous caché aux lecteurs du 'Devoir' que Louis Hébert avait eu des concessions de fiefs antérieurement à la concession d'une seigneurie à Robert Giffard ?

Evidemment non.

L'aurions-nous fait davantage dans notre second article, (3 mai), où nous avions à rencontrer un adversaire sur un terrain qu'il venait lui-même de définir ?

Certainement pas avec Sulte et Douglas que nous invoquions pour établir que Robert Giffard fut le premier seigneur canadien.

Donnons encore la citation Sulte que M. Després nous accuse si lestement d'avoir tronquée. "Le nom de Robert Giffard ouvre 'la liste des seigneurs du Canada qui ont été les fondateurs de ce pays. 'Ont vertu de sa charte (1627), les 'Cent Associés avaient le pouvoir de créer des fiefs ou seigneuries dont les concessions étaient soumises à l'obligation d'établir des habitants. 'Le 15 janvier 1634, la Cie des 'Cent Associés lui concéda la terre située à la rivière appelée Notre-Dame de Beauport. DE CE JOUR DATE 'LA PREMIERE SEIGNEURIE DU 'CANADA VERITABLEMENT DITE 'UNE DE CES NOMS. Giffard invita des fermiers, des artisans et des 'laboureurs à le suivre, etc.'"

Ces lignes soulignées n'indiquent-elles pas que M. Sulte reconnaît l'existence de concessions antérieures qui ne sont pas dignes du nom de seigneuries ? Il faut savoir lire les lignes et entre les lignes.

Si réellement nous avions voulu tronquer la citation de M. Sulte, pour laisser dans l'ombre la concession Hébert, le premier paragraphe nous aurait suffi pour démontrer la vérité de ce que nous étions à prouver.

La citation Douglas ? Elle est encore plus précise. "Grants were, therefore, given of small tracts to actual settlers, like Hébert, in FIEF NOBLE, and of large ones to SEIGNEURS." Enfin, serait-ce dans la citation Lafontaine ? Pas davantage. Et les dates sont si bien signalées que M. l'abbé Després, à leur occasion, s'empresse de nous déchoquer cette toute petite amabilité.

Par cette citation, M. de la Bruère entend prouver que Robert Giffard fut le premier seigneur canadien ; il l'a dit, (2) il le fait donc croire que la Charte accordée à la Compagnie de la Nouvelle-France aurait annulé le titre de concession de la seigneurie de Louis Hébert.

Ce n'était pas là notre intention, mais l'aurait-elle été que nous serions encore dans le vrai.

Le fief Lepinau à Hébert, la seigneurie Notre-Dame des Anges aux Jésuites, furent concédés la même année, 1636, par le même viceroy, le duc de Ventadour.

M. N. E. Dionne, p. 182, tome deuxième de son 'Samuel Champlain' dit : "Sa Majesté, par la charte de la Nouvelle-France, révoquait toutes les concessions antérieures. Et d'un. 'La Compagnie de la Nouvelle-France fit une nouvelle concession de la seigneurie de Notre-Dame des Anges aux Jésuites, le 15 janvier 1637 ; et pourquoi ? se demande Sir L. H. Lafontaine. Laissons, dit-il, la Compagnie elle-même nous donner la raison. 'Les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus nous ont fait remonter que c'étaient les ont (été) mis en possession de quelques terres situées sur la rivière St-Charles, en la N.-E. et d'autant que par l'Edit fait par le Roy pour l'établissement de notre Compagnie, TOUS DONS ET CONCESSIONS PRECEDENTES ONT ETE REVOQUEES, ET LE TOUT REMIS A LA DITE COMPAGNIE POUR EN DISPOSER, ils auraient requis notre Dite Compagnie de les vouloir maintenir et conserver, sous autorité d'icelle, en ce que leurs a été autorisé d'accorder. (3) Et de deux.

Si la Charte de la Compagnie de la Nouvelle-France révoquait la concession des Jésuites, elle révoquait certainement aussi la concession de Louis Hébert.

Mais qu'arriva-t-il dans le cas de ce dernier ? La Compagnie ne se prévalait pas de son droit indiscutable, en vertu de sa Charte, de reprendre le domaine Hébert, et les héritiers (4) furent laissés en paisible possession. La raison ? La Compagnie étant obligée de coloniser, y trouvant des colons déjà établis, son intérêt était de ne rien faire pour les déloger.

C'est plus simple pour nous de donner cette explication que de reproduire au long la savante étude de M. Després sur le même sujet.

Sortons maintenant de nos 'fameux' retranchements et allons trouver l'adversaire sur son propre territoire, là même où il s'est tant efforcé de nous amener.

Nous y sommes. Bien, nous soumettons respectueusement à M. Després fait encore ici une erreur d'appréciation. Nous étions à établir avec Lafontaine, la date de l'origine du régime féodal, tel qu'il a existé au Canada, jusqu'à son abolition en 1854.

(3) 'Questions Seigneuriales', vol. A, pp. 34b et 35b.

(4) Louis Hébert était mort avant la création de la Compagnie de la Nouvelle-France.

29eme Année

Les Banlieues Très Progressives

DANS LE DISTRICT DU LAC ST-LOUIS

Dorval, Strathmore, Valois, Lakeside, Pointe-Claire

Les banlieues qui offrent un développement rapide aux résidents et des profits considérables à ceux qui veulent placer de l'argent.

Prix Populaires

Nous vendons à bon marché parce que nous avons acheté de bonne heure.

Votre chance de faire des profits, c'est d'acheter là où la propriété a de l'avenir.

De nombreuses améliorations et travaux permanents très considérables maintenant en voie de construction par la compagnie et les municipalités.

10 p.c. comptant, \$5 par mois pour n'importe quel terrain non vendu. — Billets, plans et magazine illustré fournis gratuitement sur demande.

4c

du pied et plus

Termes de 10 ans

Il ne faut qu'un faible déboursé de capital pour vous assurer le contrôle d'une propriété résidentielle de haute qualité.

Demeures construites pour clients à conditions faciles.

Service commode et rapide par chemins de fer du C. P. R. et du G. T. R. Les deux gares sur chaque propriété. (Adultes, 7c.; enfants, 5c.)

6 POUR CENT TRIMES-THÉRIEMENT

Pour revenu stable et épargne systématique, achetez les Dénominations de la Compagnie de la Nouvelle-France. Rapportant 6 pour cent l'an payable tous les trois mois. Dénominations de \$100 et multiples. 290ème année. Établie 1885. Incorporée 1912. Actif total: \$1,500,000.00. Réserve: \$3,000,000.00.

MARCL TRUST

COMPANY, LIMITED, DÉPARTEMENT DE L'IMMOBILIER (M. 3791) 180 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Veuillez m'adresser livrets gratuits à

NOM (D)

ADRESSE (D)

29eme Année

29eme Année

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES
APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. St-Laurent, Montréal.

DAME
On demande une dame pour surveiller le fini (finishing) dans le département de la confection des fourrures. Ecrire à casier 23 Le 'Devoir'.

SERVANTE
On demande une servante générale. S'adresser à M. Geo. Pelletier, 240 Notre-Dame de Grâce, ou 12 rue St-Jacques, Tél. Westmount 5297.

À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER VALMONT
No. 2111 Avenue du Parc : 2 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

CHAMBRES À LOUER
S'adresser à 972 St-Hubert, chambres doubles et simples à louer, avec pension si désirée; près Parc Lafontaine.

ETAGES MANUFACTURIERS
à louer, rue Notre-Dame Est, près Gosford, deux étages bien éclairés, chauffés, complètement réparés à neuf, plus de 4,500 pieds chaudières. Conditions avantageuses. S'adresser à M. Joseph Versailles, 99 Saint-Jacques, Main 1322.

MAISON À LOUER
St-Lambert — Maison à louer, réparée à neuf, 9 pièces, 2 arpent de terre, arbrés fruitiers, sur le bord du fleuve, vis-à-vis l'île Ste-Hélène. Prix réduit. S'adresser à J. Vanier, 180 Jeanne-Mance.

PLAIN-PIED
216 Mance, plain-pied meublé à louer pour la saison d'été, six pièces. Tél. Est 2503.

A VENDRE

A VENDRE
Maison meublée pour louer des chambres et pension, 16 appartements, recettes par semaine: \$100 clair, preuves en mains. Prix \$1,200 à bonnes conditions. Epicerie licenciée, recettes par semaine, \$1,000 à \$1,200 au comptant. Prix \$8,000. Autre épicerie, seule aux quatre coins. Prix \$1,200. Aussi magasins de cigares, etc., et bon hôtel de campagne et tous autres commerces en général. S'adresser Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, Edifice 'La Patrie', Etabli depuis 23 ans. Tél. Est 4563.

A VENDRE
3 terrains dans le quartier Saint-Denis, Parc Molson, à côté de l'église Saint-Marc.
2 lots rue Marquette entre de Fleury et Bellechasse.
2 lots rue St-Zotique près Delormier.

Bas prix et bonnes conditions.
S'adresser Dr A. D. Tessier, 2475 Cartier, Tél. St-Louis 5283.

A VENDRE

Les personnes qui désireraient vendre ou acheter soit propriétés, terres, maisons meublées, épicerie, magasins de cigares, etc. Adressez-vous Jean Castelli, Edifice de 'La Patrie', Tél. Est 4563.

ŒUFS ET VOLAILLES
Recette pour conserver des œufs avec toutes leurs qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis. Octavien Rolland, Boite Postale 2368, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE
Sainte-Catherine Ouest, entre Saint-Laurent et Bleury. S'adresser au Dr Boucher, 541 Grand-Trois, Montréal.

DIVERS

ARGENT A PRETER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, nous transigerons avec vous, paiements faciles, sans intérêt; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

GAZELIERS-POELES
Electrolux pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de modèles, de gazeliers, de poêles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 411 Ontario Est. Tél. Est 721.

OU PASSER L'ETE?
\$1,500. C'est ce que je demande pour ma maison d'été, située, située sur une falaise dominant le fleuve Saint-Laurent de 90 pieds, à quelques milles en bas de Québec. Fleuve à cet endroit 28 milles de largeur. Eau saignée. Grève sablonneuse. Droit de pêche et de grève. Source naturelle. Maison, écurie et remise. Trois arpents de terrain et arbrés fruitiers sur le terrain. Une aubaine. S'adresser Léon Trépanier, Rédaction du 'Devoir'.

SERRURES
Cleps, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

REMERCIEMENTS A SAINT GERARD
Remerciements à saint Gérard Majella pour grâce obtenue, avec promesse de publier.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

Un débat prolongé
(De notre correspondant)
Québec, 23. — La commission municipale de la voirie a pris connaissance, hier soir, des nouvelles propositions soumises par le président au Transcontinental, M. Léonard, pour la construction de la gare Union au Palais et des usines à Saint-Malo. M. Fraser, ingénieur de la commission, a fourni aux échevins les explications nécessaires. La commission a recommandé au conseil d'accepter les propositions de M. Léonard et à la commission des finances d'accorder l'exemption de toutes taxes demandées pour l'établissement des usines à Saint-Malo.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.

Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1978.Boite Postale 356. — Adresse télégraphique: 'Nahat, Montréal'.
Tél. Main 1321. — Adresse: Liebert, West. Un

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transpotation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B.

Avocat

54 Not.-D.-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Deser, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOITE & TESSIER, Avocats,

Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.
J. C. Lamoite, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Cable Wilson
W. Patterson, C. R. Salluste Lavery,
B.C.L. M. Lavery a son bureau de soir, 1
Saint-Thomas, Longueuil.

Résidence: Est 5979.

ANATOLE VANIER, B.A., L. L. B.

AVOCAT

Tél. Main 213. Chambre 53.

97, rue Saint-Jacques

Résidence: 180, Jeanne-Mance.

Tél. Est 5973

GUY VANIER, B. A., L. L. L.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques, Chambre 76,

Tél. Main 2632

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léon-

andre et Adrien), 30 Saint-Jacques,

Main 1859. R. 240 Visitation. Prête

sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice

Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel,

Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-

luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Ar-

gent à prêter. Règlement de succe-

sion.

A. E. Grandbois, L. L. B.

Notaire

62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Tél. Bell Main 7675

RESIDENCE: 504 rue Saint-Denis

Tél. Saint-Louis 1755

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L.,

Notaire. Argent à prêter. Succession.

52 rue Saint-Jacques, Tél. Main 2615.

Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél.

Saint-Louis 5194.

Dr M. LEMOYNE

257 SHERBROOKE EST

(Près Saint-Denis)

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge,

larynx. Tél. Est 4580.

ASSURANCES

Pour tous genres d'assurances,

JOSEPH COURTOIS,

263 Visitation,

Tél. Est 985, Montréal. Achetez aussi

les balances de prix de vente.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chir-

urgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549.

165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'U-

niversité.

INGENIEURS CIVILS ET

ARPEUTEUR

De GASPE BEAUBIEN

Ingénieurs-Conseil, Chambre 28,

Edifice Royal Insurance, Place d'Ar-

mes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, In-

génieurs civils, arpenteurs-géomètres.

Edifice Banque Nationale, 99 Saint-

Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS

Expertises, levés de Plans, Estimations et

Projets

Rapports Techniques et Financiers

ADRESSE: 68 BEAVER HALL HILL

Téléphone Uptown 5808. MONTREAL

ARCHITECTES

RENE CHARBONNEAU, (diplôme

de l'A.A.P.Q.). Architecte et Evalua-

teur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAPRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q.

Architecte, Professeur de Dessin d'Ar-

chitecture, Conseil des Arts et Manu-

factures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887,

53 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. La-

Salle 1856.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 265 Ste-

Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710

Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Sys-

tématisé consultant. Administrateur

de successions. Téléphone Bell, Main

3869, Suite 45-46-47. — 55 St-Fran-

çois-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET

CHARBON A

LA CIE DES COMBUSTIBLES

DOMESTIQUES

Au nouvel Ontario

UN NOUVEAU COLLEGE CLASSIQUE — CONVERSATION AVEC LE R. P. JEAN, S.J.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer hier le recteur du nouveau collège classique de Sudbury, le R. P. Gustave Jean, S.J.

Il a bien voulu nous donner sur l'œuvre qu'il entreprend quelques détails que ne manqueraient pas d'intéresser les amis de la cause catholique.

— L'importance d'un collège classique et commercial, lui demandons-nous au début, est-elle comprise de nos coreligionnaires du Nouvel-Ontario?

— Ils la comprennent parfaitement, et ils l'appellent depuis longtemps de tous leurs vœux. C'est qu'ils souffrent de la pénurie d'hommes dirigeants capables de soutenir avantageusement la lutte pour les écoles et l'influence catholiques. Ils constatent avec peine que, faute d'institutions d'enseignement secondaire, ils sont privés de la représentation à laquelle ils ont droit dans les services d'utilité publique et dans l'administration soit fédérale, soit provinciale. La même anomalie existe encore dans les professions libérales, au Barreau, dans la médecine, le génie civil, etc. Enfin le recrutement des vocations sacerdotales est nécessairement difficile, pour ne pas dire impossible, dans une région où l'idéal de la formation intellectuelle et morale se borne à celle que l'on reçoit dans les "High Schools".

— Vous n'avez pas un foi bien forte dans les "High Schools"?

— Je n'en suis pas enthousiaste, du moins pour les études catholiques. Ces écoles, prétendues neutres, sont en réalité sectaires par l'esprit, et, outre qu'elles ne donnent qu'un bagage superficiel de science, elles ne fournissent pas l'éducation au sens que nous y attachons. Un évêque d'Ontario les caractérisait un peu énergiquement en les appelant "the dumping ground of religious vocations".

— Votre nouvelle fondation semble bien venir à son heure. Mais est-elle bien accueillie par les catholiques de toutes langues?

— Je le crois; du moins je n'ai encore entendu aucune voix discordante. Si les Canadiens-français ont été les premiers à la demander, s'ils ont pris l'initiative d'une requête à cet effet, c'est qu'ils forment la grande majorité des catholiques du diocèse.

— Au reste leurs coreligionnaires de langue anglaise sentent eux-mêmes le besoin d'un centre de haute culture intellectuelle et religieuse qui relève le niveau social parmi les catholiques et favorisera l'éclosion des vocations sacerdotales. Sa Grandeur Mgr Scollard, qui lui est cordialement sympathique, a également exprimé le désir de son prompt établissement.

— Alors vous avez confiance dans l'avenir?

— J'ai surtout confiance dans la Providence. Comme toutes les grandes œuvres de charité et de dévouement, celle-ci va commencer modestement. Les ressources sont fort limitées, et c'est une des causes qui en ont retardé l'exécution; car les Pères Jésuites craignent de compromettre le succès d'une entreprise si importante en la commençant dans des conditions trop précaires. Mais le regard des fondateurs se tourne tout naturellement vers les frères plus fortunés de la Province; et ils espèrent qu'une œuvre comme celle-ci saura susciter de généreuses initiatives qui leur prouveront qu'ils n'ont pas escompté témérairement le concours de la Providence.

— Le Nouvel-Ontario est-il en voie de devenir un pays prospère?

— Il me paraît plein de promesses pour l'avenir. Mais c'est un pays neuf, et il n'est encore qu'au début de son développement. La population catholique n'y jouit en général que d'une modeste aisance, et il est à craindre que plusieurs enfants bien doués sous le rapport de l'intelligence et du cœur ne puissent profiter du bienfait d'une éducation supérieure, faute de ressources pécuniaires. La fondation de quelques bourses pourrait remédier à cette lacune; et, certes, quel moyen plus efficace d'aider la cause de la religion et de la nationalité française?

— Vous croyez donc à la survivance de nos races en dehors de Québec?

— J'y crois fermement, et je suis persuadé que nos collèges classiques, échelonnés de Montréal à Edmonton, seront autant de jardins fertiles où pourra vivre la belle "pensée" française transplantée de la province de Québec dans les provinces-sœurs.

Le "prisonnier d'Etat" fait une déclaration

(Service particulier)

Ottawa, 23. — R. C. Miller, prisonnier d'Etat à la prison du comté a fait aujourd'hui une déclaration au sujet d'une dépêche de Montréal rapportant un jugement rendu contre lui par la Cour d'Appel de cette ville. La dépêche disait entre autres choses: "Sa Seigneurie maintient la règle de la cour, première instance enjoignant à Miller de rendre compte des \$1,800 qu'on prétend avoir été donnés à un M. Fraser, alors fonctionnaire du gouvernement."

Miller dit que ceci est faux. Il expose ainsi les faits: Fraser a cessé d'être à l'emploi du gouvernement au printemps de 1908 et il n'est entré à l'emploi de la compagnie Diamond Light and Heating que pour placer les appareils de la compagnie dans les pays étrangers, en octobre 1910; il ne pouvait donc être fonctionnaire du gouvernement à l'époque en question. Il a continué d'être à l'emploi de la compagnie jusqu'au mois de juin 1911, retirant chaque semaine son salaire du secrétaire trésorier et donnant régulièrement quittance en retour. Le montant de son salaire ainsi versé forme la somme mentionnée de \$1,800. La dépêche à la presse fait croire au public que j'ai affirmé avoir payé \$1,800 à un fonctionnaire du gouvernement, et ce n'est pas le cas.

L'Union des Typographes

M. LYN A DIT QU'IL N'Y A AUCUN DIFFEREND ACTUELLEMENT.

Ottawa, 23. — M. James M. Lynch, président de l'Union typographique internationale, qui assiste à la conférence provinciale des typographes ici, refuse de dire si oui ou non, il accepterait la position d'imprimeur public des Etats-Unis. Il est entendu cependant qu'il a virtuellement sa nomination dans sa poche. M. Lynch déclare que les conditions du travail sont actuellement très bonnes tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Quant aux typographes, ils n'ont aucun différend avec qui que ce soit.

"SALADA"

Le THE de qualité supérieure

L'année dernière la vente s'en est accrue de presque un million et quart sur celle de l'année précédente

L'appréciation est la meilleure preuve de sa qualité

NOIR, VERT ET MELANGE

Epaïs brouillards sur le fleuve

LA NAVIGATION ENTRAVEE. — LE SERVICE DES TRAVASERS RETARDE. — LES SIRENES.

Un épais brouillard couvre le fleuve depuis quatre heures jeudi après-midi, causant beaucoup de retard à la navigation. Tous les traversiers, moins le "Longueuil", ont interrompu leur service hier soir. A neuf heures un coup de vent a dissipé la brume et le "Québec", dont le départ était retardé depuis sept heures, en a profité pour cingler vers la Vieille Capitale où il est arrivé sans accident à 9 heures ce matin. Le "Boucherville" surpris hier après-midi en plein chenal, par le brouillard a été obligé de jeter l'ancre, s'immobilisant pour près d'une heure. Il est entré dans le port vers 6.30 et y est demeuré toute la nuit. Les nombreux citadins qui villégiaturent à Boucherville sont entrés chez eux par Longueuil en voiture. Ce matin, les traversiers ont fait leur service, avec assez de difficultés, car le brouillard couvrait de nouveau le fleuve depuis 6 heures. Tous les paquebots en route ont jeté l'ancre et n'ont cessé depuis dix huit heures, de signaler leur présence par le sifflement intermittent de leurs sirènes. Seuls le "Gaspe" et deux toues, allant à très petite vitesse, sont entrés dans le port, ce matin.

La responsabilité du mineur

M. le juge Dorion a renvoyé l'action prise par Robert Dyo contre M. Leibovitch pour l'obliger à payer un billet de \$57 qu'il avait signé le 31 août, 1912.

Le défendeur prouva qu'il était mineur quand il signa ce billet pour lequel il n'a jamais reçu considération, et qu'en conséquence il ne pouvait être tenu au paiement. Le demandeur répondit que Leibovitch, quoique mineur quand il signa son billet devait être obligé de le payer parce qu'il était dans les affaires en qualité d'agent d'immeuble. M. le juge Dorion renvoya l'action en disant qu'un mineur dans le commerce est responsable de ses actes commerciaux, mais que les transactions d'immeubles ne peuvent être considérées comme actes commerciaux.

Une poursuite de \$10,000

Madame E. Kennedy, veuve de James Meloche a pris une action de \$10,000 contre la compagnie des Tramways de Montréal. Le trois février dernier son mari se fit tuer au coin des rues Saint-Ferdinand et Saint-Jacques par une des voitures de la compagnie qui n'avait pas diminué son allure avant de traverser la rue. Meloche laissa cinq enfants à la charge de sa veuve.

M. Antonio Perreault occupe pour la demanderesse.

Noces d'argent

Samedi, 17 mai, la famille de M. P. H. Delcourt, 407 Ave. Duluth, était en liesse à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme P.-H. Delcourt. Une magnifique adresse fut lue et une bourse bien remplie fut acceptée par M. Delcourt qui répondit en termes très élogieux.

On augmente leur salaire

Winnipeg, 23. — Quatre cents employés de téléphone ont appris avec plaisir que leur salaire était augmenté.

Elles recevront un salaire initial de trente piastres par mois au lieu de vingt-quatre et pourront gagner jusqu'à quarante-sept piastres au lieu de quarante.

Domages réclamés

(De notre correspondant) Québec, 23. — Une poursuite en réclamation de dommages au montant de trois mille piastres a été intentée ce matin, à la compagnie Québec Central Ry., par Mme Vve Louis Leclerc, de Thetford Mines, pour la mort de son mari qui a été tué accidentellement à cet endroit, le 10 juillet 1912, par une locomotive de la compagnie défenderesse.

M. Lancôt de retour

(De notre correspondant) Québec, 23. — M. Chs Lancôt, assistant-procureur-général, est revenu de New-York, parfaitement rétabli de la maladie qui l'obligeait à consulter un spécialiste. Il reprendra ses occupations en quelques jours.

Beurre falsifié

(De notre correspondant) Québec, 23. — Sur plainte du département d'Agriculture d'Ottawa, le commerce de cette ville, Gaspard Donaldson, a été traduit, ce matin, devant le magistrat de police pour avoir mis en vente du beurre falsifié. La cause a été ajournée au trente mai.

Un cinquantenaire

M. ARMAND DOIN, CHAPELIER ET MARCHAND DE FOURRURES. CELEBRAIT HIER LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE SON ENTREE DANS LE COMMERCE.

Nous sommes heureux de saluer aujourd'hui dans la personne d'un de nos compatriotes, M. Armand Doin, le cinquantenaire allégoire de son entrée dans le commerce et de constater une fois de plus les succès constants qu'il a toujours remportés dans l'exercice de son industrie.

Armand Doin est né à Saint-Jean d'Iberville, le 12 juin 1847, du mariage de M. Ernest Doin, natif de Bourges, et de Rosalie Laumier, née à Rouen, France.

M. Doin, père, était professeur de français à Saint-Jean, d'abord, à Montréal ensuite, dramaturge et artiste dramatique. On peut dire sans crainte d'exagération, qu'il fut le créateur du théâtre français dans la métropole. En sa qualité de professeur, M. Doin connaissait la valeur de l'éducation et de l'instruction, et tout en donnant à son fils ces deux leviers puissants, il lui enseignait en même temps le grand principe d'économie sociale: que l'honnêteté des transactions commerciales et autres, appuyée sur le sens pratique des affaires et la connaissance technique du métier ou de la profession que l'on embrasse, amènent invariablement le succès et dans bien des cas la fortune.

Armand Doin, toujours suivi de son enseignement de son père, et quant à son métier, dès l'âge de seize ans, il était apprenti chez M. Lorge, où il était le 24 mai, 1863, ce qui ne l'empêchait pas de suivre les cours particuliers que son père lui donnait le soir. Après six ans d'apprentissage, Armand Doin alla à New-York, où il passa douze mois dans le but de se perfectionner encore dans l'exercice de son métier de chapelier et fourreur. Revenu à Montréal, il entra de nouveau au service de M. Lorge, et à la mort du fondateur de la maison, il se mit en société avec le fils, L. E. Lorge. Cette société dura vingt ans, et après sa séparation d'avec son associé, il fonda la maison qu'il occupe actuellement au No 76 rue Notre-Dame-Est, où il accueille toujours ses clients avec une souriante qui ne se dément jamais et une cordialité à l'épreuve de toute contradiction.

"Il épousa, le 25 octobre 1870, Mlle Rachel-Azilda Bourdon, fille du capitaine Isaac Bourdon, de Longueuil. Elle mourut le 26 mars 1907, et ce fut une grande douleur pour notre ami. Néanmoins, il la supporta avec vaillance et en vrai chrétien.

Aujourd'hui, le nom d'Armand Doin est connu dans tous les coins et recoins de la Province de Québec, non seulement comme celui d'un marchand intègre, mais d'un homme qui pêche peut-être par excès de bonté envers ses compatriotes, car il est toujours prêt à soutenir les infortunes de quelque nature qu'elles soient.

Monsieur Doin est aujourd'hui le doyen des chapeliers et des marchands de fourrures de la métropole.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de longévité et de prospérité au jubilaire.

Service de Knowlton et Sherbrooke

EN VIGUEUR LE 24 MAI

Séances au Lac-Brome: Dp. gare Windsor—12.45 p. m., Samedi. Ar. Knowlton—3.20 p. m., Samedi. Ar. Waterloo—3.50 p. m., Samedi. Dp. Waterloo—6.20 p. m., Dimanche. Dp. Knowlton—6.48 p. m., Dimanche. Ar. gare Windsor—8.25 p. m., Dimanche. Spécial pour Sherbrooke: Dp. gare Windsor—1.15 p. m., Samedi. Ar. Orford Lake—3.45 p. m., Samedi. Dp. Sherbrooke—4.00 p. m., Samedi. Dp. Sherbrooke—5.35 p. m., Lundi. Dp. Orford Lake—8.10 p. m., Lundi. Ar. gare Windsor—9.20 p. m., Lundi. Ce train va directement via Foster. Dp. gare Windsor—8.25 p. m., Tous les jours. Ar. Magog—11.24 a. m., tous les jours. Dp. Sherbrooke—12.30 m., tous les jours. Ar. Sherbrooke—1.30 p. m., Samedi. Dp. Magog—6.58 p. m., Dimanche. Ar. gare Windsor—10.00 p. m., Dimanche.

Dans les entrepôts

Le docteur Hood, chef du service municipal de l'inspection des aliments, a fait saisir dans deux entrepôts frigorifiques, huit tonnes de viande et de poissons gâtés.

Il a aussi mis sous surveillance deux wagons remplis de viande.

L'IVROGNERIE PEUT ETRE GUERIE

La vieille légende disant que l'ivrognerie était incurable est disparue.

Beaucoup d'hommes boivent qui désiraient rompre avec cette habitude. Mais le whisky a miné leur constitution et créé en eux cette soif qu'ils ne peuvent oublier, et il leur faut du whisky ou quelque chose qui étanche leur soif, reconstitue leur organisme et raffermisse leurs nerfs.

La Prescription Samaria fait cesser la soif, affermit les nerfs, refait la santé générale et rend la boisson désagréable et répugnante. Elle est sans goût et sans odeur et peut être donnée avec ou hors la nourriture du patient dans le thé, le café ou la nourriture. Les médecins et les hôpitaux s'en servent régulièrement. Elle a guéri des milliers de personnes au Canada et rendu le bonheur à des centaines de foyers.

Lisez ce que dit Mme G., de Hull, et ce que ce remède a fait pour elle:

"Il y a quatre mois aujourd'hui que j'ai commencé à me servir de votre remède. J'ai suivi la direction et obtenu les meilleurs résultats. Une semaine après que j'eusse commencé l'emploi de votre remède, le patient cessa de boire, et il n'a pas pris un verre de liqueur depuis. J'espère que vous accepterez mes remerciements sincères. Espérant que Dieu bénira votre remède où on en fera usage, je demeure, "Mme G., Hull, Qué. (Nom omis sur demande).

Si, maintenant, il y a quelqu'un dans votre ville qui ait besoin de ce remède, parlez-lui-en. La philanthropie pratique ne peut trouver une meilleure forme. Si vous avez un mari, un père, un frère ou un ami qui boit, aidez-le à se délivrer de cette habitude. Ecrivez aujourd'hui.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de Samaria, avec brochure donnant détails complets, directions, témoignages, prix sera envoyé sous enveloppe cachetée à quiconque mentionnera ce journal. Correspondance strictement confidentielle. Le paquet d'essai sera à tout moment obtenu la guérison. Ecrivez aujourd'hui. The Samaria Remedy Company, Dept. 78, 49 rue Colborne, Toronto, Canada. En vente à Montréal chez Lecours & Lanctôt, angle des rues Saint-Catherine et Saint-Denis et aussi à la pharmacie d'Henri Lanctôt, angle Prince-Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

LA BANQUE NATIONALE

Cinquante-troisième Rapport Annuel — 1913

Mercredi, le 21 mai, à 3 heures p.m., la cinquante-troisième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Etaient présents: M. Rodolphe Audette, l'hon. A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, Nazaire Fortier, J. B. Laliberté, Chas. Pettigrew, Thomas Breen, Lt-Col. Chas. A. Chauveau, N. Arthur Drolet, Pierre Drapeau, Charles Grenier, N.P., Arthur L. Gariépy, Joseph Huard, Napoléon Lavoie, M. A. Labrecque, S. Jules Larue, N.P., J. Ernest L'Arrivée, N.P., J. I. Lavery, James McCone, J. B. Flamond, Adjour Rivard, Arthur E. Scott, Zotique Turgeon.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir: Charles Grenier, N.P., N. Arthur Drolet, S. Jules Larue, N.P.

Le Président donna alors lecture du rapport suivant:

Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de porter à votre connaissance le résultat des opérations de la banque pour l'année finissant le 30 avril 1913. — Le Secrétaire vous donnera lecture du bilan.

Le compte des Profits et Pertes est comme suit:

La balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 avril 1912 \$ 92,091.77

Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts, pour dettes mauvaises et douteuses, sont de 302,304.76

Formant la somme de 394,396.53

Qui a été appropriée comme suit:

Dividendes trimestriels, au taux de 8 p.c. par année (soit 2 p.c. payable le 1er août, 2 novembre, 1er février et 2 mai) \$160,000.00

Porté à Fonds de Réserve 100,000.00

Laissé au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de \$ 74,396.53

BILAN au 30 avril 1913

PASSIF

	1912	1913
Billets en circulation	\$1,905,527.00	\$1,938,622.00
Dépôts après avis	\$11,572,432.89	\$13,295,289.21
Dépôts payables à demande	3,415,962.18	3,418,850.95
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables à demande	827,293.36	1,005,735.34
Dividendes non réclamés	573.48	1,077.23
Dividende payable le 2 mai	35,000.00	40,000.00
Dû à d'autres banques au Canada	228,889.97	184,116.87
Dû à des agences de la banque dans le Royaume-Uni	14,850.52	307,550.54
Dû à des agences de la banque en pays étrangers	150,110.60	53,094.72
	393,851.09	544,762.13
Total du Passif envers le public	18,150,640.00	20,244,336.86

Capital versé	2,000,000.00	2,000,000.00
Fonds de Réserve	1,400,000.00	1,550,000.00
Rabais sur billets escomptés	55,000.00	55,000.00
Compte de Profits et Pertes	92,091.77	74,396.53
	3,547,091.77	3,679,396.53
	\$21,697,731.77	\$23,923,733.39

ACTIF

	1912	1913
Espèces	\$ 210,078.73	\$161,790.53
Billets de la Puissance	1,232,624.25	870,826.30
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques	1,465,547.45	1,550,398.76
Dû par d'autres banques au Canada	60,124.70	119,804.77
Dû par des agences de la banque en pays étrangers	562,002.76	219,625.70
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation	100,000.00	100,000.00
Débitures provinciales, municipales et autres	1,385,221.55	1,612,277.51
Prêts à demande sur actions et débiteures	2,667,561.67	3,016,829.18
	4,152,783.22	4,729,106.69
Total des Ressources immédiates	7,683,161.11	7,651,552.95
Prêts courants, escomptes et avances au public	13,167,859.68	15,399,746.28
Billets et effets commerciaux escomptés en souffrance (pertes pourvues)	25,510.76	21,607.78
Immeubles appartenant à la banque (autres que les édifices de la banque)	88,651.01	61,171.84
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	61,007.25	91,560.71
	13,343,028.70	15,577,086.61
Edifices de la banque, ameublement et papeterie	671,541.96	695,093.83
	\$21,697,731.77	\$23,923,733.39

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par l'hon. Juge A. Chauveau:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent élus, savoir: M. Rodolphe Audette, l'hon. Juge A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, Nap. Drouin, J. B. Laliberté, Naz. Fortier, et Chas. Pettigrew.

Le Président laisse le fauteuil et M. J. Ern. L'Arrivée ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par M. Joseph Huard:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les Scrutateurs et M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs fonctions respectives. — Adopté.

Proposé par Thomas Breen:

Nous croyons que les actionnaires seront satisfaits de ce résultat (11-10 p.c. sur le capital), qui nous a permis, suivant nos prévisions, de commencer au mois d'août dernier à payer les dividendes sur la base de 8 p.c. sans que cela affecte en rien l'augmentation de notre réserve.

Notre réserve, que nous avions augmentée de \$100,000.00 l'an dernier, a pu l'être, cette année, de \$150,000.00, partie avec les profits de l'année et partie en diminuant le compte de Profits et Pertes, qui reste cependant assez élevé à \$74,000.00.

Malgré les craintes de complications causées par la guerre des Balkans durant ces derniers mois et leur effet sur le placement des épargnes en France, notre succursale de Paris a progressé et montre pour l'année une augmentation d'environ 25 p.c.

Au Canada, bien que la fièvre de la spéculation sur les terrains ait absorbé beaucoup d'argent provenant de l'épargne, nos dépôts se sont accrûs de près de \$2,000,000.00.

Les autres items du bilan n'offrent rien d'anormal demandant des explications.

Le Bureau de Direction aura, au cours de l'exercice qui commence, à étudier l'opportunité d'une augmentation de capital, que la circulation des billets de la banque rend nécessaire. Dans notre opinion, cette émission ne devra pas dépasser les besoins de cette circulation.

Nous avons cru devoir, au cours de l'année, fermer la succursale de La Tuque et la sous-agence de Saint-Cyrille-de-Wendover. Par contre, nous avons ouvert des succursales à Armagh, Hull, Saint-Félicien et Saint-Sauveur de Québec, et des sous-agences aux endroits suivants: Bécancour, Cap-de-la-Madeleine, Contrecoeur, Henryville, L'Ange-Gardien, (Co. Rouville), Maskinongé, Montbello, Napierville, New-Fort, Saint-Alban, (ouvert un jour la semaine), Saint-Antoine, (Co. Verchères), Saint-Augustin, (Co. Portneuf), Saint-Cuthbert, Saint-Esprit, Saint-François, (Co. Montmagny), Saint-Grégoire, Saint-Jean (Ile d'Orléans), Sainte-Julie de Verchères, Saint-Paulin, Saint-Valérien, Sainte-Victoire.

Nous étendons l'influence de la banque en donnant à nos campagnes les plus importantes les avantages des villes.

Au cours de l'année, toutes les succursales et sous-agences ont été soigneusement inspectées, et nos employés ont rempli leurs devoirs avec intelligence et à notre satisfaction.

Le tout humblement soumis,

R. AUDETTE,

Président.

SAMEDI ET DIMANCHE

La plus belle promenade que vous pouvez faire est de de vous rendre voir les IMMENSES TRAVAUX commencés sur notre subdivision

Sunrise Land Limited

Vous ne perdrez pas votre temps et vous connaîtrez mieux l'endroit pour placer

VOTRE ARGENT A GROS PROFITS

Pour vous y rendre prenez les tramways Ontario, Sainte-Catherine, Notre-Dame-Est, payez cinq cents en argent et demandez correspondance pour Pie IX, débarquez à la Carrière de Maisonneuve, de là rendez-vous à l'extrémité Est du Boulevard Rosemont, nos représentants vous donneront toutes les informations,

Notre Page Littéraire

OFFRANDE

J'ai cueilli pour toi ces beaux lis tardifs,
Ces lis grands ouverts qu'inclinait l'automne
Parmi les bosquets de lauriers et d'ifs.

Et ces fruits dont l'or vivace t'étonne,
Ces fruits lourds, mûrs au parc délaissé,
Ces beaux fruits tombés, ma main te les donne.

Voici le soir, doux à ton cœur blessé,
Et, pour y noyer cette ombre inopportune
Qui reflue en toi du fond du passé,

Voici sur l'éclat le blanc clair de lune!

Jean de FOVILLE.

(La Revue Hebdomadaire.)

JACQUES DELILLE

(1738 - 1813)

A propos du centenaire de sa mort

Le 7 mai 1813, on lisait dans le *Journal de l'Empire*: "C'est aujourd'hui qu'on a rendu les honneurs funéraires à l'illustre poète que la France regrette: son corps avait été exposé depuis plusieurs jours sur un lit de parade, dans une des salles du collège impérial de France, ayant la tête coiffée d'une couronne de laurier. A midi, le cortège est parti du collège pour se rendre à l'église de Saint-Etienne du Mont. Le corps n'était porté sur un corbillard: il était porté par les élèves de M. Delille, et les quatre coins du drap mortuaire par MM. le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, ministre d'Etat et président de la seconde classe de l'Institut (Académie française); le comte de Ségur, grand-maître des cérémonies; Villaret, évêque de Cassel et chancelier de l'Université; et Delambre, secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut (Académie des sciences). Les quatre classes de l'Institut, l'Université impériale, les professeurs au collège de France et un immense concours de gens de lettres, d'artistes et de citoyens de tout rang ont assisté à la cérémonie.

"Après la messe, le corps a été porté au cimetière du Père Lachaise, sur un char funéraire précédé de torches funéraires, entouré d'un grand nombre d'élèves de l'Université impériale, qui marchaient à pied, et suivi de plus de cent voitures. Le cimetière était déjà rempli de spectateurs. A l'arrivée du convoi, quatre discours ont été prononcés sur la tombe de l'illustre défunt: le premier par M. le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, comme président de la seconde classe de l'Institut; le second, par M. Delambre, comme professeur au collège de France et collègue de M. Delille; le troisième, par M. Arnauld, secrétaire général de l'Université; et le quatrième par un élève, au nom de la jeunesse studieuse."

C'est en ces termes brefs que le plus littéraire des rares journaux du régime impérial rendait compte des plus fastueuses funérailles que la France eût, jusqu'à cette date, faites à un poète. Si le récit de cette cérémonie avait été confié à des journalistes de nos jours, de quels détails minutieux n'eussent-ils pas chargé ce laconisme, qui, pour l'époque, semble pourtant exubérant! Le *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*) ne décrit pas, en effet, la cérémonie de l'illustre "Immortel" semblait à peine dominer (puisqu'on avait eu soin de lui rendre son visage après avoir, le lundi 3 mai, embaumé son corps). Une feuille aussi académique pouvait également donner le texte des discours. Celui de Delambre, en particulier, avait ému l'auditoire. Le journalisme, en 1813, était discret.

Bref, Delille fut enterré royalement. Déjà, l'attaque d'apoplexie (c'était la cinquième) qui l'emporta dans la nuit du 1er au 2 mai avait été maudite comme une calamité nationale, et sa mort aurait peut-être laissé impavide celle du maréchal Bessières, duc d'Istrie, survenue le même 1er mai au combat qui précéda la bataille de Lützen si Napoléon n'avait voulu entourer aussi d'un extraordinaire éclat la pompe funéraire du glorieux soldat.

Voilà qui nous fait sourire, car, pour nous, Delille est le type définitif du poète à qui une seule chose a manqué: la poésie. Nous ne le voyons désormais que sous l'aspect d'un petit homme chétif, malin, simesque, tout gosse, tout lent et tout grinçant, produisant des vers prosaïques comme l'épique nous porte des prunelles, mais les lisant avec un art inégal. Personne, au reste, ne songe à nier son esprit. C'était même un fort bon homme, point caustique, et qui aimait le café. Enfin, il menait bien sa baraque, il utilisait les gens et les circonstances, étant encyclopédiste par-ci, conservateur par-là, bien placé sous l'ancien régime et sous le nouveau, habile même à mettre à profit les critiques. Mais enfin il n'était pas poète. Il n'avait que les

qualités suffisantes pour assurer à un versificateur surabondant des funérailles apothéotiques. En somme, qu'est-ce qu'on a glorifié en Delille mort? C'est l'homme en place. Voilà qui va bien. Sourions encore, mais étonnons-nous moins.

De bonne foi, croyez-vous qu'aujourd'hui ce médiocre manquant d'éloge, s'il était poète officiel, membre de l'Académie et professeur au collège de France? Mais toute la critique serait à ses pieds! Nous n'avons pas le droit d'être sévères aux époques passées.

Nous l'avons d'autant moins que, plus on étudie "la critique" de son temps, plus on arrive à se convaincre que l'enthousiasme était extérieur et qu'au fond de l'âme les juges gardaient une liberté grande. Leurs courbettes n'étaient qu'un rite. Encore les plus fins esprits se refusent-ils au geste. Bivarol, qui ne trouvait pas "du naturel" dans les harmonieuses périphrases et dans les descriptions sempiternelles du poète pseudo-virgilien, disait de lui:

Son style citadin peint en beau les campagnes;

Sur son papier chinois il a vu les montagnes.

La mer à l'Opéra, les forêts à Long-champ...

Et Marie-Joseph Chénier, estimant cette appréciation trop indulgente encore, ajoutait: "A travers sa longanimité et par les vitres du château..."

De 1771, le nommé Clément, de Dijon, relevait ligne par ligne toutes les erreurs, bêtises et faiblesses de la traduction des *Georgiques*.

Si l'auteur de l'homme des champs, des *Trois Règnes* et des *Jardins* n'a pas rencontré toujours l'élégance de son ami, il a dû, puisqu'il avait de l'esprit, découvrir aisément dans les articles les plus élogieux les plus explicites réserves.

Il ne faut donc pas voir dans ces éloges et dans le bon Delille, joui d'un de ces phénomènes passagers et amusants où tout est complice: l'absence presque générale de talents poétiques, la bonhomie du poète, sa situation officielle qui se développe d'elle-même, et de la force acquise. Delille est "un cas", et des plus curieux.

Il a prodigieusement produit. Né aux environs de Clermont, en Auvergne, le 27 mai 1738, il s'éleva, seul, tout-puissant, au-dessus de son milieu, puis, subitement, classé poète après qu'il eût publié (1769) sa traduction en vers des *Georgiques* de Virgile. Quoique cette œuvre patiente et parfois assez réussie ne mérite pas l'éloge de Chénier ("un Raphaël copié par Mignard"), elle est peut-être restée son meilleur ouvrage. Les "philosophes" essayèrent immédiatement d'enrôler ou d'accaparer le nouveau grand homme, que le patriarcat de Ferney prenait sous son aile.

Il fut deux fois élu à l'Académie française, le roi ayant refusé de sanctionner la première élection. Après quoi il donna les *Jardins* (1782), resta dans la capitale pendant les débuts de la Révolution et, même sous le Terreur, refusa de mettre sa poésie au service de l'Être suprême que Robespierre avait inventé, s'exila ou voyagea, publia l'*Homme des champs* (1800), rentra en France et donna jusqu'à sa mort de nombreux poèmes (*Malheur et pitié*, *l'Imagination*, les *Trois Règnes*, la *Conversation*), en outre des traductions auxquelles il n'avait pas renoncé: l'*Enéide* y passa, ainsi que l'*Essai sur l'homme* de Pope et le *Paradis perdu* de Milton. Cela fait un joli bagage.

D'ailleurs, on mourrait d'ennui en lisant ou en parcourant ces vingt volumes de mauvaise prose admirablement rimée, ou le didactique, ou le descriptif, le factuel, le mécanique, qui se succèdent et se renouvellent avec une monotonie désolante, si, précisément, on ne trouvait une sorte d'obscur plaisir à relever sans cesse les procédés de ce versificateur monotone, son ardeur à la périphrasie, sa haine du mot concret, ses hyperboles, ses prosopées et ses hypotyposes. De ce point de vue, Delille est drôle. Jamais nul homme n'a tourné comme lui autour du pot, confondu l'ingénieux avec le vrai, l'harmonie avec le balancement de l'hémistiche. Sans compter que parfois, et même souvent, il s'élevait à la plus ineffable cocasserie. On dirait qu'il propose des rébus, des charades, le zèbre, le chocolat. Alors Delille triomphe; avec la devinette, l'allégorie, la métaphore impitoyablement prolongée, il nage dans son élément. Il est l'homme-lige de la périphrasie. Quelques-uns demeureront à jamais cloués à son non, ainsi: "L'animal qui s'enraisse de gland"; ainsi encore, les dards fauveux

dont les pointes légères
Fixent le lin flottant sur le sein des bergères...

Chacun trouve l'immortalité à la fois; celle de Delille est là, comme l'agrement suprême qu'on peut encore prendre à la lecture de ses œuvres se réconcilie dans ses distractions candides ou dans ses platitudes laborieuses, relevées récemment par un très fin critique, et qui mériteraient de faire le divertissement des siècles:

Près du feu, deux amants, pleins
D'un regard de côté se parlent sans
rien dire...

Dieu! comment pâtes-nous faire une
autre Azélie!
Le monstre ouvre sa gueule et ses
terribles dents.

L'eau baigne nos jardins, coule
dans nos buffets...
Nous lui devons du bain l'usage sa-
lulaire.

Le poids de l'air enfin, par un plus
doux bienfait,
Dans le sein maternel fait arriver
le lait,
Et le guide à travers les veines qu'il
arrose,
De deux globes d'albâtre à deux té-
vers de roses...

Pour ces passages et quelques
autres, je donnerais volontiers les
"morceaux" les plus célèbres de
Delille, et les *Présages de la mort*
de César, et les *Dignes de la Hol-
lande* (voyez le fier Batave donner
un frein puissant à l'Océan esclav-
e...), et tous les types de causeurs
décrits dans la *Conversation*, et
l'éloge de la Limagne, et les li-
rades si comiques sur l'aimant:

Le lien, le miracle et l'énigme du
monde,
Soit que par son fluide évaporé
dans l'air,
Tour à tour il attire et repousse le
fer,

Soit qu'il acier qu'il aime il prête
sa puissance,
Soit qu'il cherche du Nord la se-
crète influence...

De l'homme déifié il y a cent
ans, il reste donc quelques cocas-
series émergent d'un flot de rhapso-
dies. Ce n'est plus pour nous ma-
tière à indignation. Les romanti-
ques, plus voisins de Delille, ont
pu déverser leurs imprécations sur
ce faux artiste, coupable, comme
disait Victor Hugo dans la *Préface*
de *Cromwell*, d'avoir toujours dé-
crit et de s'être proposé d'éternel-
les gageures, "d'avoir fait deux
châteaux, quatre chiens, trois che-
vaux, six tigres, deux chats, un jeu
d'échecs, un trictrac... plusieurs
hivers, beaucoup d'été,..." cin-
quante couchers de soleil...

On ne s'attendait plus guère au-
jourd'hui à faire ces relevés. On se
contente de considérer Delille com-
me un phénomène, isolé même des
"descriptifs", tels que le Saint-
Lambert des *Saisons* ou le *Rocher*
des *Mois*, infiniment plus abstrait,
plus abondant et dans le genre à
tous, plus "réussi" qu'eux.

Ce qu'il y a de meilleur dans son
œuvre, c'est l'intention de son poë-
me de la *Pitié*. Là, il gémait avec
colère sur les crimes révolutionnaires.
C'est la plus "personnelle" de ses
compositions: il est regrettable
qu'elle ne le soit pas davantage et
que le malheureux Delille reste,
jusque dans l'expression de dou-
leurs sincères, l'esclave de son pro-
cédé. Au fond, c'était bien mieux
que ses vers.

François LAURENTE.
(La Semaine Littéraire.)

Fleur de Mai

Le dernier numéro du "Passe-
Temps" (474) contient dix mor-
ceaux de musique dont voici les ti-
tres:

- 1o. Prière, Aimez, Chantez, chanson
interprétée par Camille Duguy;
- 2o. Fleur de Mai, cantate à la Ste-
Vierge;
- 3o. Tous les deux, célèbre chanson
de R. Berger;
- 4o. Hier au Soir j'ai tâté Danseur,
chanson du Terroir;
- 5o. Le Platin Mousse, vieille et
célèbre chanson de L. Abadie;
- 6o. Ça ne r'garde que moi, chan-
sonnette comique;
- 7o. Le Vieux Prunier, chanson de
Paul Delmet, interprétée par Dalber-
ty;
- 8o. Baptême en Fanfare, chanson
comique interprétée par De Beaujour;
- 9o. Star-March, morceau pour pia-
no;
- 10o. Antoinette Valse, morceau fa-
cile pour piano;
- Braves Coeurs, monologue dramati-
que.

Aussi plusieurs portraits d'artistes,
nombre d'articles instructifs et
amusants et la 11ème leçon de notre
cours sur l'Art de composer la musi-
que. Un numéro 5 sous, par la maille
6 sous. Abonnement, un an, Canada:
\$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse:
Le "Passe-Temps", 6 Craig-Est,
Montréal. Demandez notre catalogue
de Primes.

100 Antoinette Valse, morceau fa-
cile pour piano;

Braves Coeurs, monologue dramati-
que.

Aussi plusieurs portraits d'artistes,
nombre d'articles instructifs et
amusants et la 11ème leçon de notre
cours sur l'Art de composer la musi-
que. Un numéro 5 sous, par la maille
6 sous. Abonnement, un an, Canada:
\$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse:
Le "Passe-Temps", 6 Craig-Est,
Montréal. Demandez notre catalogue
de Primes.

100 Antoinette Valse, morceau fa-
cile pour piano;

Braves Coeurs, monologue dramati-
que.

Aussi plusieurs portraits d'artistes,
nombre d'articles instructifs et
amusants et la 11ème leçon de notre
cours sur l'Art de composer la musi-
que. Un numéro 5 sous, par la maille
6 sous. Abonnement, un an, Canada:
\$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse:
Le "Passe-Temps", 6 Craig-Est,
Montréal. Demandez notre catalogue
de Primes.

100 Antoinette Valse, morceau fa-
cile pour piano;

Braves Coeurs, monologue dramati-
que.

Aussi plusieurs portraits d'artistes,
nombre d'articles instructifs et
amusants et la 11ème leçon de notre
cours sur l'Art de composer la musi-
que. Un numéro 5 sous, par la maille
6 sous. Abonnement, un an, Canada:
\$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse:
Le "Passe-Temps", 6 Craig-Est,
Montréal. Demandez notre catalogue
de Primes.

100 Antoinette Valse, morceau fa-
cile pour piano;

Braves Coeurs, monologue dramati-
que.

Aussi plusieurs portraits d'artistes,
nombre d'articles instructifs et
amusants et la 11ème leçon de notre
cours sur l'Art de composer la musi-
que. Un numéro 5 sous, par la maille
6 sous. Abonnement, un an, Canada:
\$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse:
Le "Passe-Temps", 6 Craig-Est,
Montréal. Demandez notre catalogue
de Primes.

C'est toujours la même chose --- les maladies féminines
varient très peu : faiblesse, débilité générale
dues à la pauvreté du sang

Les Pilules Rouges

toujours aussi le meilleur remède à prendre

Si l'on considère d'une manière générale l'état de santé des femmes de la génération actuelle, l'on s'aperçoit que, dans la grande majorité des cas, la cause de cette faiblesse et des douleurs qui surgissent chez elles, c'est uniquement la pauvreté du sang.

Ceci se conçoit d'ailleurs très facilement, car il est reconnu que le système sanguin exerce dans l'organisme lui-même un rôle prépondérant; chacun comprend que le sang c'est la vie.

Or, puisqu'on reconnaît si facilement l'origine de telle ou telle maladie et que l'on se rend compte de leur nature, pourquoi ne pas y remédier en combattant le mal à la source même?

Si les personnes du sexe ont le plus souvent à se plaindre de tant d'irrégularités qui les affligent, cela est dû à la délicatesse de leur constitution que viennent affaiblir encore davantage plusieurs causes souvent inévitables. L'on sait que la femme, depuis son bas âge jusqu'à sa vieillesse, est soumise à des lois sévères et que les différentes phases qui divisent sa vie en trois grandes époques exigent chez elle une plus grande dépense d'énergie vitale et partant absorbent une quantité considérable du meilleur sang.

ELLE S'EFFRAYAIT DES DAN-
GERS D'UNE MALADIE CHRO-
NIQUE.

Depuis plusieurs mois je m'aperce-
vais que mes forces diminuaient cha-
que jour. J'étais devenue languis-
sante et d'une insouciance telle que je
n'avais à peine vaqué à mes occupa-
tions. Jusque-là j'avais toujours
été assez forte. A cette faiblesse vin-
rent se joindre des douleurs de tou-
tes sortes: maux de tête, douleurs
dans le dos et dans tous les mem-
bres, faiblesse des reins, palpitations,
etc.

Enfin, mon état s'aggrava tellement
que je prenais en vain plusieurs mé-
dicaments qui m'avaient été prescrits par
différents médecins que j'étais allée
consulter. Je crus que j'avais raison
de craindre une maladie chronique et
à l'avance je m'effrayais de ses con-
séquences.

Je mis donc de côté tous ces mé-
dicaments que j'avais pourtant payés
bien cher et qui ne m'avaient pas fait
de bien, pour ne prendre que les Pi-
lules Rouges de la Compagnie Chimique
Franco-Américaine que je savais
un remède spécial à la femme et gran-
dement recommandé par des médecins
spécialistes des maladies de la femme.

En toute justice pour ce précieux
médicament qui jouit à bon droit d'une
popularité universelle, je dois dire
que ses bons résultats furent appare-
nts dès que j'en eus pris une pre-
mière boîte. Je continuai donc avec
confiance à la prendre et chaque jour
je pouvais constater le retour de nou-
velles forces et la disparition des ma-
laises dont j'avais eu à me plaindre.

Je n'ai donc qu'à me féliciter d'a-
voir eu recours aux Pilules Rouges,
puisque c'est le seul remède qui ait
eu raison de mon mal.

Cette déclaration catégorique, je la
fais librement et en toute conscience;
non seulement elle est une preuve
de plus à l'efficacité des Pilules
Rouges de la Compagnie Chimique
Franco-Américaine. — Mme A. LANC-
TOT, 2621 rue Drolet, Montréal.

AVIS DE VENTE

Re "Via Home Land Co. Limited"

Le conseil d'administration a décidé de continuer la vente des lots
et terrains non subdivisés jusqu'au 1er juin, savoir : —
La magnifique résidence familiale y compris environ 75,000 pieds.

- Rue Notre-Dame.—6 lots.
- Rue Sainte-Catherine.—4 lots.
- Rue Adam.—8 lots.
- Rue Lafontaine.—22 lots.
- Avenue Georges V.—35 lots.
- Avenue Edouard VII.—49 lots.

Site manufacturier, avec voie d'évitement sur le Canadien-Nord, 400
x 600, environ 221,000 pieds. Plus que la moitié des lots est déjà vendue.
Le succès de la vente commencée le 3 mai n'est pas surprenant puis-
que cette propriété est si bien située: Cale-sèche, Eglise, Écoles, Tram-
ways et Manufactures. Conditions faciles.

Bureau ouvert tous les jours de 2 à 6 heures P.M., sur les lieux.
A. ROBERT, Sec.

A LOUER

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU & ONTARIO
louera le magnifique Vapeur "TROIS-RIVIÈRES" pour des charman-
tes promenades d'une journée, d'une demi-journée ou de soirée sur la
rivière.

LE PRIVILEGE DES RAFAICHISSEMENTS, ETC., SERA AC-
CORDE AUX ORGANISATEURS.

QU'ON SE LE DISE.
Pour toutes informations concernant dates, libras, conditions, etc.,
s'adresser à

GEO. PUJOS
Dépt du Tr. de Nav. Rich. & Ont., 9 Carré Victoria, (3e étage).

qu'il y a de plus humain et de plus
simple. Mais, au-dessus de ces mai-
sons disjointes, le clocher jaillit
haut, sur une tour, à une immense
hauteur, droit, ferme, impérieux,
comme un chef, comme un d'effi-
renant le jour qui persistait dans
l'espace, il apparaissait tout solitaire
sur les toits étincelants; dédai-
gnant de s'affiner pour pénétrer
dans l'azur, il entassait l'âme sur
l'autre ses masses carrées qui ne se
taillaient en octogone qu'au dernier
étage.

Plus haut que ces pauvres mai-
sons, qui ont ornement ne pare et
qui se contentent de durer, il sem-
blait n'avoir rien de commun avec
elles, hors l'antiquité: c'est pour-

La science moderne ne pouvait pas rester indifférente de-
vant cet état alarmant, aussi un groupe de praticiens de mérite
ont-ils cherché un moyen radical pour enrayer ce véritable fléau
qu'est aujourd'hui la faiblesse féminine.

C'est de ce mouvement, à la fois philanthropique et géné-
reux, qu'a surgi la Compagnie Chimique Franco-Américaine
dont les médecins spécialistes, qui en font partie, ont doté le
monde de ce grand remède qu'un demi-siècle de succès n'a fait
que rendre plus populaire, les Pilules Rouges.

Et voilà, mesdames, ce qui vous permettra de réagir tou-
jours avec succès contre tous les maux qui vous affligent. De
fait, les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Amé-
ricaine sont bien véritablement infaillibles dans tous les cas de
faiblesse féminine.

Comme purificateur du sang, comme tonique stimulant,
comme régénérateur puissant et comme remède efficace dans
les maladies de la femme, nous affirmons que les Pilules Rou-
ges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine n'ont pas
d'égaux.

Lisez plutôt ce que disent ici quelques dames:

"J'étais dans un état d'épuisement complet"

"Il y a de cela quelques années, je fus astreinte à un travail bien au-
delà de mes forces et je ne tardai pas à souffrir de ce surmenage. Je de-
vins bientôt dans un état d'épuisement complet. Il est vrai de dire que j'é-
tais à la tête d'une nombreuse famille et que de fréquentes maladies n'a-
vaient pu que m'affaiblir beaucoup. Je souffrais de partout. Mon mal était
général, mais ce qui semblait me fatiguer, c'étaient des troubles d'estomac,
car ma digestion était très mauvaise. J'avais aussi beaucoup de maux de
tête et de palpitations de cœur. Souvent, durant le jour, j'étais forcée de
quitter mon ouvrage pour aller prendre un peu de repos, car j'avais peine à
me tenir sur pied. J'essayai alors différents remèdes et croyais avoir pris
les meilleurs toniques. Mais mon mal ne faisait qu'empirer et ma situa-
tion devenait de plus en plus alarmante. C'est alors que quelqu'un me con-
seilla de prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-
Américaine.

C'est moi qui fus peut-être la plus étonnée des résultats extraordinaires
de ce remède. Je gagnais des forces tous les jours, mes douleurs com-
mencèrent à diminuer puis bientôt elles disparurent complètement. En quelques
semaines je gagnais même beaucoup de forces. Bref, une dizaine de boîtes de
Pilules Rouges suffirent pour me rétablir complètement et je suis heureuse
de proclamer aujourd'hui l'efficacité incontestable de ces excellentes pilu-
les." — Madame D. DEMERS, 122 rue Saint-Ferdinand, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES — A toutes les femmes qui souffrent,
qui sont faibles, nous conseillons une visite aux Médecins de la Compagnie
Chimique Franco-Américaine, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, au cours
de laquelle elles apprendront gratuitement non seulement comme se traiter
sûrement, recouvrer leurs forces qu'elles ont perdues, mais aussi les moyens
de préserver leur santé pour l'avenir. Les femmes malades qui ne peuvent
se rendre à nos bureaux sont invitées à écrire à nos Médecins. Consulta-
tions tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures
du soir.

Les Pilules Rouges jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilu-
les et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se
trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par
la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une
boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à:
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis,
Montréal.

DANS LES PILULES ROUGES SE TROUVAIT SON SALUT

Depuis que j'ai fait usage des Pi-
lules Rouges, je comprends combien el-
les sont précieuses, je devrais dire in-
dispensables à toutes les femmes, aux
différentes phases de leur existence.

C'est certainement dû à la pauvreté
de mon sang si j'ai souffert de maints
désordres. J'avais à peine dix-sept ans
lorsque, pour une cause commune à
beaucoup de jeunes filles, je devins
débile à tel point que les membres de
ma famille crurent réellement que j'é-
tais en consommation. Il faut dire que
de très mauvais symptômes pouvaient
laisser penser qu'en effet, le mal qui
ne pardonne pas m'avait déjà enlascé
de ses serres meurtrières. Je ne pou-
vais rien faire dans la maison, le
moindre travail m'épuisait. J'étais
presque toujours en transpiration; des
douleurs dans le dos, les côtés et la
tête ne me quittaient pas.

Naturellement, j'essayai de plu-
sieurs remèdes, et des meilleurs, mais
semblait-il. Hélas! la situation ne fai-
sait qu'empirer. Une parente alors in-
sista pour que je prisse des Pilules
Rouges. En ces pilules se trouvait
mon salut. Une douzaine de boîtes de
ce précieux remède avaient purifié et
enrichi mon sang; elles m'avaient don-
né de nouvelles énergies; mon teint
s'était ranimé et tout en moi annon-
çait la santé.

Quelques années plus tard, après
mon mariage, j'eus raison de craindre
une nouvelle attaque de faiblesse avec
la conséquence que j'avais tant lieu
de redouter. Mais alors je ne tardai
pas à recourir à mon remède favori,
les Pilules Rouges de la Compagnie
Chimique Franco-Américaine. Comme
la première fois, les résultats furent
merveilleux. — Madame E. LEO-
NARD, 512 rue Alma, Montréal.

Habillements

Si vous n'avez pas déjà ache-
té votre habillement, vous épar-
gneriez beaucoup en venant
nous voir, parce que nous im-
portons directement et nous
vendons

Au Prix d'Importation

Nous vendons le drap à la
verge, nous taillons sur com-
mande, nous vendons des ha-
bits tout faits.

McComber & Cummings

Rue Saint-Paul, coin Saint-Sulpice

PRET CO-OPERATIF

Proposition spéciale aux FABRIQUES, COMMISSIONS
SCOLAIRES et autres corporations

LA CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE

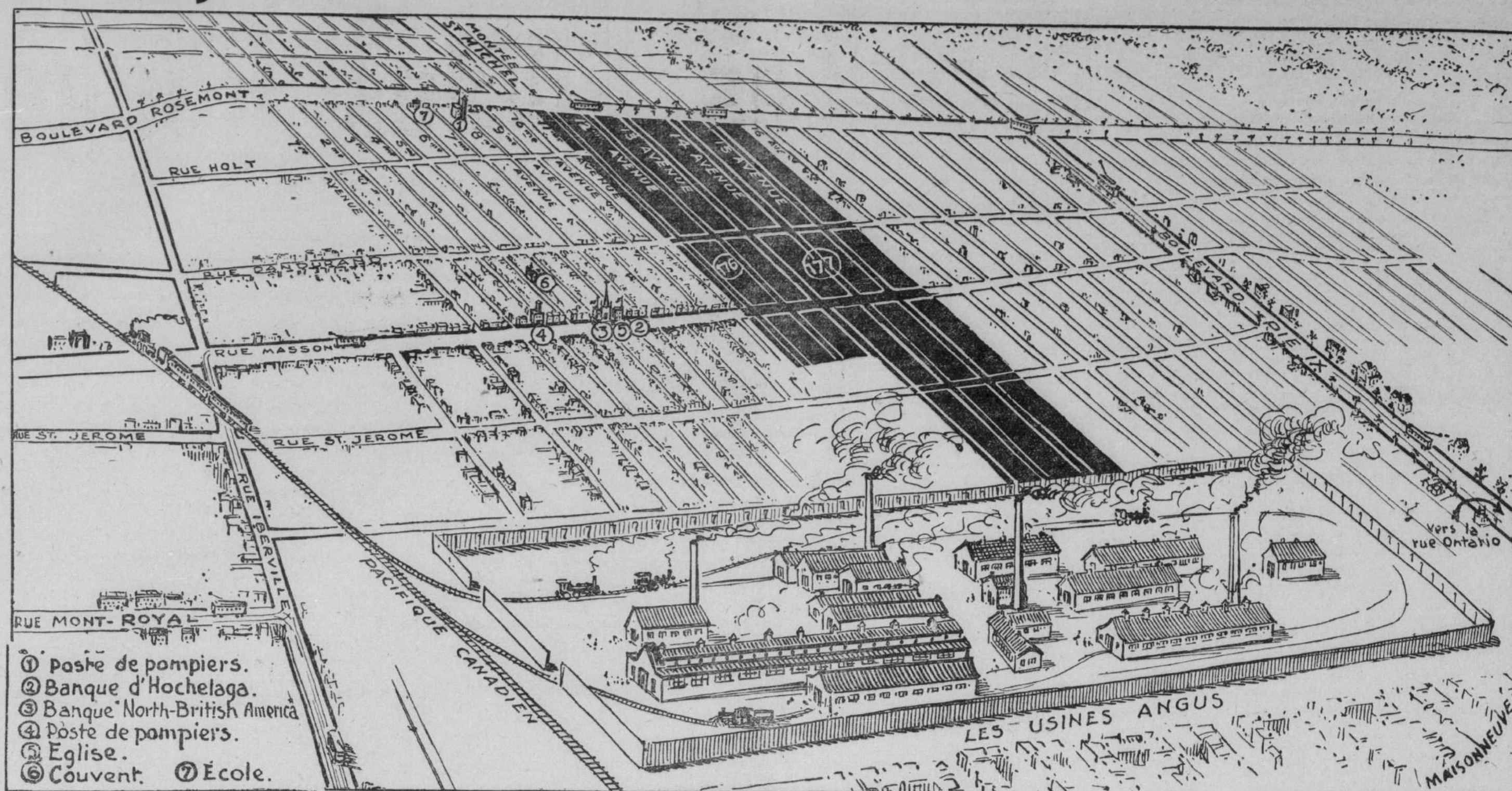
CAPITAL AUTORISÉ - \$250,000.00

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

EDIFICE "LA PATRIE"

Tél. Bell Est 5392

MONTREAL

\$198,000.00Voilà le Montant Total, à Venir Jusqu'à
Date de la Vente de nos Lots à . .**ROSEMONT****Ce Chiffre d'Affaires**

phénoménal est la preuve la plus indiscutable que le public spéculateur a compris que ces lots sont les plus avantageux qui soient sur le marché.

NOTRE SUCCES est dû non seulement à la situation de nos terrains, mais à leur qualité et au prix exceptionnellement bas auquel nous les offrons. **NOS LOTS SONT SITUÉS** entre le boulevard Rosemont et la rue Masson, et entre la 11e et la 16e avenue.

UN SIMPLE COUP D'OEIL sur le plan topographique ci-dessus vous fera constater que cette partie de Montréal (car nos terrains sont dans la ville de Montréal) avec ses améliorations, ses commodités, ses services d'utilité publique, ses lignes de tramways et sa population qui augmente de jour en jour est destinée à devenir, et est déjà de fait, le quartier résidentiel chic de l'Est.

Nos lots se vendent de \$450 en montant et aux termes les plus faciles.

LA MEILLEURE PREUVE que nous puissions vous donner que nous vous offrons un très bon marché, c'est que la plupart de nos transactions ont été faites avec des spéculateurs qui s'y connaissent et qui ont acheté pour revendre avec profit.

De fait, la valeur de ces lots (qui ont de 25 x 70 à 25 x 80 pieds) est réellement extraordinaire si l'on songe un instant que Rosemont possède toutes les commodités des plus vieux quartiers de Montréal, c'est-à-dire : **TROTTOIRS, EAU, EGOUTS, EGLISES, BANQUES, POSTES DE POMPIERS, RUES MACADAMISÉES, INSTITUTIONS D'ÉDUCATION, MAISONS DE COMMERCE, LUMIÈRES ÉLECTRIQUES**

Les terrains sont plats, secs, très élevés. La subdivision est pratiquement entourée de constructions de première classe.

Deux lignes de tramways se rendent à Rosemont et afin d'accommoder la population qui augmente sans cesse dans cette partie de la ville, le Montréal Tramway est en train de poser une double voie sur la rue Iberville jusqu'à la rue Masson, où sont nos terrains.

Rosemont est à 20 minutes du centre de la ville.

Prix rues transversales à partir de 25c le pied. Pouvez-vous acheter ailleurs dans un endroit possédant une population d'environ 10,000 âmes, pour moins de \$500 par lot?

Il ne nous reste que quelques lots sur la rue Masson.

SPECULATEURS, N'OUBLIEZ PAS QU'EN ACHETANT DES LOTS sur cette subdivision, vous achetez **DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE**.

Dimanche après-midi nos représentants seront sur le terrain, à la disposition de ceux qui désirent visiter cette magnifique propriété.

COMMENT S'Y RENDRE.—Tous les tramways de la rue Mont-Royal allant vers l'Est correspondent avec ceux de Rosemont qui se rendent jusqu'à la 10ème Avenue, c'est-à-dire à quelques verges de nos terrains. Les tramways du Boulevard Pie IX passant par le Boulevard Rosemont, se rendent aussi jusqu'à notre propriété. Le prix du passage est le même qu'à la ville.

Pour plus de détails, s'adresser à :

MM. LATOUR & GUINDON
52 St-Jacques et 1202 Mont-Royal

MESSIEURS:—

Veuillez s. v. p. m'envoyer les plans et renseignements sur votre subdivision de Rosemont sans aucun engagement de ma part.

NOM

ADRESSE

LATOUR & GUINDON

Bureau Principal : 52 rue SAINT-JACQUES, MONTREAL

Main 8312

Succursale : 1202 Avenue MONT-ROYAL EST

St-Louis 1725

La musique à Montréal

LES ÉLÈVES DE M. JOSEPH SAUCIER

Le jeudi 29 courant, aura lieu à la nouvelle salle du Y.M.C.A., rue Drummond, l'audition annuelle des élèves de M. Joseph Saucier.

Comme les années précédentes le programme est varié et promet d'être très intéressant. Plusieurs débutants et d'autres plus avancées se feront entendre dans un choix judicieux de pièces vocales signées des meilleurs auteurs de l'école moderne française.

Monsieur Saucier s'est assuré le précieux concours de M. Albert Chamberland, notre distingué violoniste.

Voici donc une occasion d'encourager et de constater les progrès de l'enseignement sérieux du chant dans notre ville.

Nul doute qu'il y aura salle comble jeudi soir.

PROGRAMME

- 1.—Sonate op. 19 Emile Sjogren
- 2.—Il i built a world for you Mlle G. R. Salsbury
- 3.—Dans le sentier, mélodie Mlle A. Robillard
- 4.—Poème de Mal, mélodie Th. Dubois
- 5.—Grève, Grivette, Grivoisette—Duo tiré de (Xavière) Th. Dubois
- 6.—(a) Clair de lune, mélodie G. Fauré
- 6.—(b) Le mariage des roses César Franck
- 7.—Vaux-tu mon rêve, mélodie Edm. Filippucci
- 8.—Altaria tua, Domine virtutum, motet à trois voix J. P. Rameau
- 9.—O ma lyre immortelle, (Sapho) Ch. Gounod
- 10.—(a) Mère my girl, (Irish love song) George Aitken
- 10.—(b) I know of two bright eyes George H. Clutman
- 11.—Air de Mimi, (La Bohème) G. Puccini
- 12.—Va l'Hippopotame L. A. Bourgauf Ducoudray
- 13.—Air du laboureur, (Les Saisons) J. Haydn

- 13.—(a) Romance pour violon Svendsen
- 13.—(b) Le Zéphir Hubay
- 14.—Il est doux, il est bon, (Hérodiade) Massenet
- 15.—(a) O that we two were maying Ch. Gounod
- 15.—(b) Roses in June, Edw. German
- 16.—(a) Apaisement, mélodie Jean Nougès
- 16.—(b) Les Cigales, mélodie Emm. Chabrier
- 17.—Veu Suprême, mélodie C. Chaminade
- 18.—Aimer, c'est forger sa peine, mélodie avec violon obligé A. Barbieroli
- 19.—Mme B. Porcheron-Baudry, (M. Chamberland)

ÉLÈVES DE Mme HERALY

- Le mercredi, 28 mai, à la salle de l'assistance publique, les élèves de Mme Héraly se feront entendre dans le programme suivant:
- 1.—Ouverture, "Merry Wives of Windsor" (A 2 pianos) O. Nicolai.
 - 2.—Chant, "Ave Maria", Gounod.
 - 3.—Cours primaire, Trio "Rondo", L. Streabogg.
 - 4.—Chant, Duo "Aimons-nous", Mlle G. et T. Bessette.
 - 5.—Consolation, Mendelssohn.
 - 6.—Le Crime de Suzette, — Mlle J. Gauthier, J. Migneron, R. Lyon, R. Provencher.
 - 7.—Cours élémentaire, Duo, "Gypsy Life", XX. — Mlle B. Benoit, R. Charbonneau.
 - 8.—Solo de violon, Ballade Op. 123. — Ch. Dancila. — M. R. Goulet.
 - 9.—Le Rouet de Grandmaman, Ernest Gillet. — Mlle G. Migneron.
 - 10.—Cours intermédiaire, "Valse Brillante" (2 pianos) Moskowski.
 - 11.—Mlle B. Jodoin, G. Vander Meersch, G. Bessette et A. Huot.
 - 12.—Chansonnets Comique, "Fanchetta à l'Exposition". — Mlle L. G. G. G.
 - 13.—Élégie, Mendelssohn. — Mlle Silberberg.
 - 14.—Cours supérieur, Duo, "Marche Triomphale", XX. — Mlle B. Benoit, R. Charbonneau.
 - 15.—Déclamation, "Moisson d'Épis", François Coppée. — Mlle T. Bessette.
 - 16.—Sonate Op. 7, Grieg. — Mlle G. Vander Meersch.
 - 17.—Cours avancé senior, Duo, "Bélésario", à 2 pianos, Goria. — Mlle L. G. G. G.
 - 18.—Le Complot des Cordons Bleus, Opérette, Rackaminoff. — Mlle B. Jodoin.
 - 19.—Cours associée, Fantaisie,

Mendelssohn. — Mlle A. Simoneau. — Mlle S. Bédard. — 21.—Grande Fantaisie sur l'Opéra Rigoletto, Verdi; Arrangement de Franz Liszt. — Mlle R. B. Sauvé. — 22.—Cours licentiate, "La Danse Macabre", 2 pianos, Saint-Saëns. — Mlle S. Bédard, L. G. G. G. — 23.—Félicité et Choral, C. Franck. — Mlle S. Bédard. — 24.—La Fileuse, Déclamation. — Mlle G. Vander Meersch. — 25.—St-François de Paul, (Légende), Liszt. — Mlle L. G. G. G. — 26.—Ballade, Op. 23, Chopin, M. Wilfrid Pelletier.

Distribution des prix, diplômes et médailles.

Chœur, "Fête Villageoise", François Riga.

Sièges réservés, 50 cents. Admission, 25 cents.

—Communiqué.

LE TENOR MERCIER

Notre éminent compatriote, Xavier Mercier, est en train d'étendre le haut de l'échelle parmi les grands artistes lyriques d'Europe. Nous enregistrons pour ce beau ténor, de nouveaux succès à chaque semaine. Nous recevons un numéro du "Républicain" de Constantinople qui ne ménage pas ses éloges à Mercier. Suivait quelques passages de la chronique théâtrale de ce journal :

"Faillasse de Léoncello est un de ces mélodrames violents, rapides, bruyants que l'école italienne contemporaine considère comme le summum de l'art musical. Cette conception d'une musique impressionniste et réaliste, d'aucuns disent même brutale, peut avoir l'approbation de tous les véristes mais nous continuons, pour notre part, à préférer l'école française avec Massenet et Saint-Saëns.

"Du moins dans "Faillasse" le livret est-il d'accord avec la partition et lorsque la pièce est bien rendue on peut y trouver un certain plaisir. Et tel a été le cas samedi soir.

"La représentation fut en effet une des meilleures de la saison, sans dissonances, d'une bonne homogénéité.

"M. Mercier fut le triomphateur de la soirée dans le rôle de "Canic" et dut laisser la finale du premier acte "Ris donc, Faillasse" au milieu des applaudissements enthousiastes du public "emballé" par son organe qui ne fut jamais aussi captivant et son jeu impeccable.

"A côté de lui Mme Sido-Mari (Madda), MM. Karlovi (Puno), Montet (Silvio) et tous furent également applaudis à juste titre, car rarement notre troupe joua avec un tel entraînement et une pareille sûreté. L'orchestre mérita également nos compliments."

(Communiqué.)

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par La Publicité (à responsabilité limitée) Henri Bourassa, directeur-gérant.

Quelques Extraordinaires OFFRES DE PIANOS

Il nous faut disposer des pianos suivants, etc., à cause du manque d'espace

PIANO CARRE STEINWAY, 4 coins ronds, belle caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, parait aussi bon qu'un neuf. Ancien prix \$700. Prix de bon marché **\$150**

PIANO DROIT GERHARD HEINTZMAN, belle caisse en acajou, 7 1-3 octaves, 3 pédales, aussi bon qu'un neuf—à été usagé pendant quelque temps seulement. Prix régulier \$450. Prix de vente **\$325**

BOITE MUSICALE REGINA, caisse droite, avec une douzaine de disques. A coûté primitivement environ \$550. Une aubaine, à **\$175**

ACCESSOIRE ANGELUS. Cet instrument peut être fixé à votre piano et en jouera de la même façon qu'un piano automatique — au moyen de rouleaux de musique perforés. Ancien prix \$330. Une aubaine pour quelqu'un à **\$100**

Tous les instruments ci-dessus sont en parfait état et peuvent être achetés au moyen d'un petit paiement comptant et, pour le reste, par versements de \$5.00 à \$10.00 par mois, suivant le prix de l'instrument choisi.

C. W. LINDSAY LIMITED

Salles d'exposition principales:
512 RUE SAINT-CATHERINE OUEST.
Salles d'exposition de la Partie Est:
394 RUE SAINT-CATHERINE EST.
Aussi à Ottawa, Québec et Brockville.

Notre département de Victrolas renferme un grand assortiment de Victrolas et de disques.

2 DANS 1
CIRAGE À CHAUSSURES
10 CTS

Donne un poli rapide, brillant qui dure.

Plus facile à employer. Meilleur pour les chaussures.

Pas de Térébenthine

**CHAPEAUX**

Grande variété des dernières formes printanières, variant de \$1.50 à \$3.50. Grand assortiment de casquettes pour voyage et pour bureaux, de 25c à \$1.50. Casquettes marine, (spécialité.)

ARMAND DOIN

76 Rue Notre-Dame Est Vis-à-vis le Palais de Justice

PEINTURES PREPAREES

Nos Peintures Préparées donnent toujours satisfaction, elles sont fabriquées de Blanc de Plomb pur, d'huile de lin pure et térébenthine pure. C'est pourquoi elles résistent à l'ardeur du soleil, ne fendillent pas, couvrent beaucoup plus d'étendue, et ne changent pas.

40 NOUVELLES COULEURS

Prix du gallon, \$2.45. La demi-chopine, 18c
Peintures Emailées, Peintures au Vernis, Pinceaux, Brosses, Vitres.

L. J. A. SURVEYER

52 BOULEVARD ST-LAURENT

THE CANADIAN CREDIT MEN'S ASSOCIATION

(DIVISION DE QUEBEC) LIMITED
Téléphone Main 8518. Suite 1, 2, 3 Edifice Coristine, MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION :

S. O. Matthews, of Matthews, Towers & Co., président; R. W. Grigg, Jas. Coristine, Limited, vice-président; G. A. Vandy, La Cie Paquet, Limited, trésorier; Paul J. Valentine, secrétaire-trésorier.

H. Vinberg, H. Vinberg & Co., J. L. A. Esau, A. Racine & Co., Geo. Mulligan, Debenham's (Canada) Limited.

W. S. Moore, A. McDougall & Co., H. J. Allen, Acme Glove Works, D. S. Benvie, James Robinson.

S. D. Joubert, Lamentagne, Limited, Allan Parsons, Brophy, Parsons & Redden, Limited.

WINNIPEG, TORONTO, REGINA, CALGARY, SAINT-JEAN, VANCOUVER

MERVEILLEUSES OCCASIONS CHEZ DUPUIS, LUNDI

Des Prix sans Précédents sur les Nouvelles Marchandises de Printemps et d'Été

LE MAGASIN SERA OUVERT CE SOIR

Vente Remarquable des plus Beaux Tissus Lavables de la Saison

PIECES COMPLETES ET COUPONS. — TABLES D'OCCASIONS. — VENDEURS SUPPLEMENTAIRES. — VALEURS EXCEPTIONNELLES

NOUVELLE RATINE. — La ratine sera la marchandise à la mode pour les robes d'été et vous en verrez cette année plus que vous n'en avez jamais vu. Jolis dessins, aussi blanc uni et noir uni. Spécial, la verge... **35c A \$1.10**

TRES SPECIAL.

FOULARDINE AVEC BORDURE FANTAISIE
Ressemblant à la soie, beau fini brillant, nuances exquises pour toilettes de rue, bordure avec dessins bulgares. Valeur régulière jusqu'à 19c. Spécial... **19c**
Les quantités sont limitées.

TRES SPECIAL.

MOUSSELINE "MULL" DE 2c POUR 12c
Remarque bien la largeur, 46 pouces. Cette mousseline ressemble à la soie japonaise. Les couleurs sont mauve, rose, Copenhague et noir. Se vendant régulièrement partout 29c. Spécial... **12c**

TRES SPECIAL.

TULLE MOUSTIQUE
Régulier 5c et 6c la verge pour 21-2c. Toutes couleurs, blanc, rouge, jaune, vert. Largeur de 40 pouces. Spécial... **2 1/2c**

VOILE FRANCAIS AVEC POIS DORES
Largeur de 27 pouces, à fond blanc avec pois dorés, beau tissu parisien. Valeur régulière de 50c. Spécial... **24c**

CRÈPE RIPLETT
Largeur de 28 pouces, fini rude, ne demande pas de repassage, très désirable pour robes de rue, etc. Toutes couleurs unies. Spécial... **14c**

NOUVEAUX GUINGANS, à carreaux ou à rayures, en plusieurs styles. Largeur de 30 pouces. Valeur régulière de 25c. Spécial... **18c**

SUETING IRLANDAIS, en bleu pâle, rose et naturel, très désirable pour costumes et jupes, 36 pouces de largeur. Spécial... **35c**

NOUVELLE PERCALE, fond pâle ou foncé, teintes solides. Rég. 15c, pour... **12 1/2c**

RIPLETT SEERSUCKER, choix de couleurs, dessins rayés. Cette marchandise ne demande pas de repassage. Prix, la verge... **15c**

CRÈPE FLEURIS, jolis effets, aussi couleurs unies. Régulier, 19c et 25c. Tant qu'il y en aura... **15c**

RATINE UNIE ET FANTAISIE, tissage genre panier, qualité splendide, largeur de 42 pouces, les plus jolis couleurs pour l'été. Spécial la verge... **59c**

GUINGAN ZEPHYR, magnifiques dessins écossais, aussi dessins rayés et couleurs unies. Grand choix. Valeurs de 18c pour... **15c**

SUETING DE TOILE, HOMESpun DE TOILE, tissus américains, qualité très durable. Valeur régulière de 35c pour... **12 1/2c**

BEAU VOILE CHIFFON, fabrication anglaise, largeur de 40 pouces, en noir et blanc seulement. Spécial... **45c**

LINON ET MOUSSELINE. — 5,000 verges de linon et mousseline, fond blanc avec dessins de fleurs et effets bordure. Largeur de 40 pouces. Régulier 39c. Spécial... **19c**

MOUSSELINE SUISSE A POIS ET CARRETEE, avec pois et carreaux de différentes grandeurs. Valeur de 18c. Spécial... **10 1/2c**

NANSOUK, largeur de 40 pcs, très désirable pour sous-vêtements. Spécial... **15c**

SPECIALS DU MATIN

Les commandes par la poste, téléphone ou C.O.D. ne seront pas acceptées pour ces spéciaux du matin.

Mohair, en bleu pâle, naturel, tan, brun, etc., teintes solides. Valeurs régulières de 18c à 20c. Prix... **12 1/2c**
Pulvérisateur de Quinine, 2 grs., 100 par bouteille. Rég. 50c. Spécial... **29c**
Soie Chiffon Taffetas Noire, de 36 pcs, d'un beau fini brillant. Qualité simple. Valeur régulière de \$1.25. Lundi... **49c**
95 paires de bottines en cuir verni pour hommes, empeigne courte, semelle à trépointe Goodyear, talons hauts. Pointures 5 à 7. Rég. \$3.50 pour... **\$2.45**
Gelée Fleur de Lys, le paquet 6c Polly Prim, 3 boîtes pour... **21c**

300 sets de salières et poivrières en verre taillé, couvercle en argent sterling, dessins assortis. Choix, le set... **69c**
Broderie de 18 pcs., pour cache-corsets, joliment brodée. Valeur régulière de 25c pour... **14c**
POUR 5c.
ASSIETTES A PATES DE 10c
300 assiettes à pâtes en granit, 10 pcs. Rég. 10c. pour... **5c**
100 paires de Rideaux Nottingham blanc, largeur de 30 pcs., longueur de 2 1/2 yds. Valeur de 50c la paire, pour... **29c**
Salières et Poivrières en verre taillé de \$1.50 pour... **69c**

Toile à nappe, damassée blanche, dessins variés, largeur de 56 pcs. Valeur régulière de 35c. Prix de vente, la verge... **21 1/2c**
Ammoniaque, grosse bouteille. Rég. 15c. Spécial, 3 pour... **23c**
Ceintures en cuir verni pour dames, différentes largeurs et longueurs, boucle noire, en cuir ou nickelée, en rose, blanc, noir et brun. Rég. 25c. Spécial, pour 15c... **15c**
UN GRAND "LEADER"
10 pièces de toile écossaise pour rideaux, largeur de 17 pcs., avec bordure rouge, qualité très pesante. Valeur régulière de 10c. Prix de vente, la verge... **6 1/2c**

EN VENTE LUNDI SEULEMENT ENTRE 8.30 HRS ET MIDI

Jupons lavables pour dames, en percale fantaisie, en gris et blanc, garnis d'un large volant plissé. Rég. 50c pour... **39c**
Pois français, extra fins. Valeur régulière de 20c la boîte, pour 14c... **14c**
50 Carpettes de velours, reversibles, jolis dessins, avec médaillon au centre. Dimension 24 par 50 pcs. Valeur régulière de \$2.00, pour... **87c**
Gants en fil de Lisle ou soie et fil pour dames, courts, avec bouton pression. Valeurs régulières de 30c et 35c, pour... **15c**
Chapeaux de paille pour garçons. Quantité limitée. Rég. 25c et 35c, pour... **10c**

Vente Spéciale de Dentelle

1,000 VERGES SEULEMENT DE DENTELLE ORIENTALE ALL-OVER, largeur de 18 pouces, choix de dessins, en blanc et crème. Valeur régulière de 50c et 75c pour... **25c**
FLOUNCING SURNET, largeur de 45 pouces, brodée avec soie sur une largeur de 27 à 36 pouces. Très jolis dessins. En noir ou blanc. Valeur régulière de \$2.50 pour... **\$1.29**
TULLE CRÈME LAVABLE, largeur de 45 pouces, brodée sur une largeur de 27 pouces, en plusieurs dessins différents. Valeur régulière de \$1.35 et \$1.50 pour... **98c**
DENTELLE CLUNY ET ENTRE-DEUX POUR APPAREILLER, dessins variés, mailles serrées, largeurs de 3 à 4 pouces. Régulier, 15 cents pour... **9c**
DENTELLE TORCHON PURE TOILE ET ENTRE-DEUX POUR APPAREILLER, dessins différents, largeur de 2 pouces. Régulier 7 cents et 8 cents la verge, pour 5 cents, ou la douzaine... **50c**
DENTELLE MALTESE EN ENTRE-DEUX POUR APPAREILLER, dessins délicats. Prix spécial, la verge... **6c**
DENTELLE VALENCIENNE, lavable, très jolis dessins, grand choix. Régulier, 5 cents, pour... **3 1/2c**
DENTELLE VALENCIENNE, lavable, très jolis dessins, grand choix. Régulier, 5 cents, pour... **40c**
GRAND ASSORTIMENT D'ENTRE-DEUX de dentelle orientale et guipure, en crème, blanc ou noir, largeurs différentes. Valeurs jusqu'à 25 cents, pour... **9c**

Lingerie Française Faite et Brodée à la Main

CACHE-CORSETS BRODÉS A LA MAIN POUR DAMES, en beau nansouk, avec jolis dessins, finis autour du cou et des bras avec bord festonné, ruban passé. Grandeur 36 à 42... **90c A \$1.25**
CACHE-CORSETS BRODÉS A LA MAIN POUR DAMES, faits de beau nansouk français, jolis dessins floraux, soulèvements ou à jour, garnis de dentelle Valenciennes ou Cluny, remplis faits à la main, ruban passé, grand choix de dessins. Prix variant... **\$2.75 A \$4.50**
JOLIES CHEMISES BRODÉES A LA MAIN POUR DAMES, faites de nansouk, magnifiques dessins brodés à jour ou soulèvements, finies autour du cou et des bras avec feston, ruban passé. Grandeur 36 à 42... **98c A \$4.50**
ROBES DE NUIT BRODÉES A LA MAIN POUR DAMES, faites de nansouk, jolis dessins travaillés à jour ou soulèvements, style slip-over et encolure ronde basse, attachant en avant, manches courtes, garnies de médaillons en vraie dentelle irlandaise, entre-deux de dentelle Cluny et Valenciennes française... **\$3.50 A \$11.50**
Prix variant de...
COMBINAISONS CACHE-CORSET ET CALECONS BRODÉES A LA MAIN POUR DAMES, avec remplis faits à la main et garnies de dentelle Cluny et dentelle irlandaise... **\$2.50 A \$11.00**
Prix...
SETS DE MARIÉES, faits de bon nansouk, et brodés à la main, garnis de dentelle Cluny et entre-deux de dentelle... **\$14.00 A \$22.00**
Valenciennes, ruban passé. Prix...

Articles pour Hommes

COMBINAISONS
Combinaisons pour hommes, en balbrigan, longueur à la cheville. Rég. \$1.00. Spécial... **71c**
CRAVATES
Un spécial dans les cravates pour hommes, en popeline avec dessins en pareil, en marine, blanc, rouge ou perle. Régulier 75c pour... **36c**

CHAUSSETTES
Chaussettes en cachemire pour hommes, en noir ou de couleurs, brodées de soie. Régulier 50c et 75c. Spécial... **27c**
BRETELLES "POLICE"
Breteilles "Police", en élastique très fort, boutons en cuir, boutons pression. Rég. 35c. Spécial... **19c**

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. A. DUPUIS, Président R. W. BEAULIEU, Vice-Président A. J. DUGAL, Directeur-Général

Deux Offres Spéciales dans les Soies

SOIE CHIFFON CARREAUTÉE DEUX TONS, DE \$1.50 POUR 89c.
750 verges de soie chiffon carreautee à deux tons, en douze couleurs différentes, une des soies les plus en vogue pour les toilettes d'été. Régulier \$1.50. Lundi... **89c**
SOIES POUR ROBES D'ÉTÉ, DE 35c ET 50c, POUR 19c.
3,500 verges de soies pour robes d'été, large de 26 pouces, grande variété de couleurs et dessins, se lavant parfaitement bien et de qualité durable. Prix rég. 35c et 50c, pour... **19c**

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

Dispensaire au No 1107 Avenue Des-Ormes tous les jours à 10 heures. Tous les jours, Médecine. Lundi et Vendredi, yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi, Maladies de la peau. Mercredi et Vendredi, Chirurgie. Jeudi, Dentiste. Goutte de lait. 1107 Avenue Des-Ormes, distribution à 10 h. a.m.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYÉS DE MANUFACTURE.

Dimanche dernier avait lieu l'assemblée mensuelle de l'A.P.E.M. à la salle No 15 du Monument National. Les ouvriers étaient venus nombreux entendre M. l'abbé Elie Auclair, professeur à l'Université Laval; le distingué conférencier leur avait ménagé une agréable surprise en leur donnant les premières du rapport du vingt-quatrième congrès eucharistique qui vient d'avoir lieu à Malte. Parler du congrès de Malte, c'était certes, rappelés de bien touchants souvenirs du congrès eucharistique que nous avons eu le bonheur d'avoir en 1910, dans notre métropole. Aussi, fut-il religieusement écouté.

Mademoiselle Hélène Lefebvre exécuta avec tout le talent qui lui est connu "La filleuse" de Mendelssohn; Mademoiselle Geoffrion chantèrent en duo "Joyeux projet".

Miles Saint-Hilaire et Saint-Julien remportèrent les prix de propagande.

Miles E. Couturier et M. Doussard,

les deux prix de présences. Ces quatre prix étaient généreusement donnés par Mlle Laura Robert.

Des factures pour la Coopérative d'achat au montant total de \$53.87 furent remises à la présidente.

Cinquante jours de bénéfices en maladie furent payés.

La raffle du chapelet a été remise au troisième dimanche de juin, à la demande de plusieurs zélatrices.

AVIS AUX ELEVES DE COUTURE. — COURS DU SOIR.

Toutes les élèves des cours de coupe, couture et de chapeaux, classes du soir, sont priées d'apporter à la salle des cours, au MONUMENT NATIONAL, LUNDI SOIR, 26 mai, les ouvrages faits durant l'hiver pour préparer l'exposition des travaux qui aura lieu le 5 juin prochain.

Les professeurs seront à la salle du cours à sept heures et demie, lundi soir.

La réunion générale mensuelle aura lieu dimanche, le 25 courant, à 4 heures p.m., au lieu ordinaire.

Mademoiselle Lécuyer, nouvelle présidente de l'Association, a bien voulu se charger de présider.

L'abbé Gauthier, notre toujours dévoué chapelain, nous fera une petite causerie.

Cette assemblée étant la dernière

de l'année, les membres feraient preuve de bonne volonté, en venant nombreuses y assister.

La SECRETAIRE.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES.

La dernière réunion des femmes d'affaires fut des plus intéressantes surtout par la présence de M. Fortunat Bourbonniere, avocat, qui donna à chacune des associées tous les conseils qu'elles ont jugé à propos de lui demander.

Il fut aussi décidé d'ouvrir des cours au mois de septembre prochain, à l'école des Hautes Etudes; douze associées pourront suivre ces cours payés par l'Association, d'autres arrangements pourront être pris pour d'autres dames qui voudront faire partie de ces cours, ce qui donnera de grands avantages aux personnes qui voudront se perfectionner dans le commerce. Pour plus amples informations, s'adresser à la prochaine réunion, dernière avant les vacances d'été. Chambre 14, Monument National, le premier mercredi de juin, à huit heures du soir.

Société Saint-Jean-Baptiste

COURS PUBLICS

Le lundi 2 juin prochain, à 8 heures du soir, au Monument National, (Boulevard St-Laurent) en la grande salle des spectacles, aura lieu la distribution des prix, décernés aux élèves des Cours Publics de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Il y aura programme récréatif, déclamation, piécette, etc.

Outre la démonstration publique,

par les élèves, des progrès accomplis pendant l'année, dans les différentes classes, un orchestre fera entendre nos airs nationaux.

Tous ceux que la diffusion de l'instruction populaire intéresse sont cordialement invités, à cette séance.

Section Saint-Jean-Baptiste

Tous les membres de cette section, ainsi que leurs amis, sont priés de se réunir, demain, à 2 h. p.m. en face de l'église Saint-Jean-Baptiste pour prendre place dans les rangs de la procession de la Fête-Dieu, qui défilera dans les rues de cette paroisse, si le temps le permet.

Par ordre du président

ED. GIRARD.

DANS LE Monde Ouvrier

SYNDICALISME FEMININ

Sous ce titre, une revue française, la "Vie Syndicale", l'une des nombreuses publications de l'Action populaire, publie un article qui est très remarquable. L'auteur commence d'abord par constater le peu de succès du syndicalisme féminin en France, et en général, dans la population d'origine française. A l'appui de sa thèse, il cite d'intéressantes statistiques. Ainsi, tandis qu'en France, les femmes

syndiquées sont au plus 60,000, et que ce nombre est resté approximativement depuis dix ans, partout ailleurs l'armée du syndicalisme va en augmentant prodigieusement.

En Angleterre, on compte, à l'heure actuelle, 207,513 trade-unionistes du sexe faible, et l'Allemagne en a 133,883. Aux Etats-Unis, même progrès: le syndicalisme féminin y est centré par localité et branches d'industrie et il est venu se joindre à la Fédération Américaine du Travail.

On compte que le tiers des femmes salariées sont organisées aux Etats-Unis. Puis, l'auteur recherche la cause de cette abstention des femmes françaises dans le mouvement ouvrier: Est-ce timidité ou méfiance? mais il semble que ce ne soit pas la seule cause. Il en trouve une autre dans ce fait que pendant longtemps, l'ouvrier français a considéré la femme, comme un rival dangereux dans les manufactures et les ateliers, car le patronat peut exploiter à l'infini la rivalité des sexes, en remplaçant, au moindre prix, la main d'œuvre masculine par la main-d'œuvre féminine.

Ce préjugé est d'ailleurs si tenace que nombreux sont encore les ouvriers qui considèrent les femmes, dans les ateliers, à l'égal des "jaunes", comme un danger pour l'avenir, envisageant un moindre salaire du patron, arracher en quelque sorte, l'ouvrage aux autres.

L'abus du patronat, à ce sujet, a certainement existé; c'est pourquoi les organisations ouvrières, à peu près dans tous les pays, proclament et veulent faire adopter ce principe: "A travail égal, salaire égal".

Ce principe étant reconnu, et passant dans la pratique, les femmes se sentent mieux vus, dans les industries, et par conséquent, seront-elles plus encouragées à se syndiquer: that is the question?

LE CONGRES DES METIERS.

Comme on l'a déjà publié, le congrès

des métiers et du travail du Canada aura sa 32e convention le 22 septembre prochain, à Montréal. A ce sujet, le conseil des Métiers et du Travail, vient d'adresser à toutes les unions affiliées, une circulaire, les invitant à collaborer moralement et financièrement aux préparatifs qui s'imposent nécessairement pour la réception des délégués étrangers, dans la métropole canadienne.

Toutes informations concernant la tenue du prochain congrès pourront être obtenues en s'adressant à M. J. T. Foster, président du Conseil des métiers et du Travail, 182 rue Saint-Catherine-Est.

REMERCIEMENTS MERITES.

L'action du club ouvrier Mont-Royal, votant une somme de \$5.00 pour les fins de l'œuvre du Sou de la pensée française, a produit une excellente impression parmi les nombreux amis de l'œuvre. Aussi, hier soir, le comité, réuni au Monument National, a décidé d'adresser publiquement à ce club ouvrier, ses meilleurs remerciements pour son attention envers l'œuvre de la Pensée française.

D'autre part, on signale que plusieurs organisations ouvrières de Montréal vont suivre l'exemple du club ouvrier Mont-Royal, et adresser leur obole au comité, au Monument National.

POUR LA LANGUE FRANÇAISE

La protestation de M. J. H. Saint-Pierre, membre de l'Union des charpentiers-menuisiers et du Conseil des métiers de la construction, en faveur de la langue française, dans les unions de Canadiens-français, a trouvé un écho de sympathie et d'admiration, dans un grand nombre de cercles tant ouvriers que des professions libérales. M. J. H. St-Pierre réclame l'usage de la langue française dans les conseils ouvriers, qui sont en grande majorité, composés de Canadiens-français, et il a protesté contre

la facilité, exagérée avec laquelle les ouvriers canadiens-français subissent le supplice qu'on leur inflige de ne leur parler ou de ne leur écrire que dans une autre langue, que la langue française.

Ainsi, à sa dernière assemblée, le cercle Saint-Louis, de l'A.C.C.F. a décidé d'adresser à cet ouvrier courageux, une lettre de félicitations.

ELECTIONS DES OFFICIERS

Vient l'époque où, dans la grande majorité des unions ouvrières, les membres sont appelés à renouveler leurs bureaux d'affaires. Ce sont les organisations des charpentiers-menuisiers qui, cette année, ouvriront la série des élections. D'après leur constitution, toutes les unions locales doivent faire la nomination des officiers, à leur première assemblée de juin, et procéder à l'élection quinze jours après.

Cet avis est donné aux membres de ces unions, afin de donner le temps à chacun de réfléchir pour faire le meilleur choix possible. De bons officiers, dévoués, conscients de leurs devoirs, et de leur dignité commandent le succès; tandis que les autres, mènent l'organisation à sa ruine.

REUNIONS POUR CE SOIR

Au Temple du Travail—
Union des charpentiers.
A la salle Alexandra—
Union des menuisiers ébénistes.

Le Prince de Galles

Londres, 24 — Le Prince de Galles, de retour à Londres cette semaine, commencera à se montrer plus que de coutume dans la haute société anglaise. Le Prince a accompagné sa femme, la Princesse Marie, au concert de la League of Mercy hier soir à l'Albert Hall. C'est sa première apparition en public comme membre de la famille royale.

d'esprit ni de caractère; malgré mon respect et mon entier dévouement pour son neveu, je dois protester.

—Tu as raison, Alain, tu as raison... Et alors... tu ne veux plus?

—Non, monsieur... Mais écoute ce bon conseil: fiez-vous à Mlle Emmée, qui est une jeune fille aussi fine que le plus fin matois.

—Tu penses qu'elle peut nous sortir de là?

—Oui, monsieur, croyez-en le vieil Alain.

Lorsque je questionnai Alain sur les dispositions de mon neveu, il me dit simplement que Bertrand avait envoyé au diable Granville et les Granvillais.

"Vrai blasphème, mademoiselle! mais il faut excuser un jeune homme dans les griffes de l'amour."

Pendant que, ce jour même, je réfléchissais à notre pénible situation, on m'annonça Lhermitage. Il connaissait déjà le refus et me conta la scène qui s'était passée chez Doson après mon départ.

A suivre

FEUILLETON DU DEVOIR

VIEILLES GENS VIEUX PAYS

par JEAN DE LA BRETE

13

(Suite)

"Remarque, dis-je, que n'étant pas né dans les murs de la ville, vous y avez, anciennement, à peu près perdu votre droit de bourgeoisie; que, par conséquent, n'étant pas Granvillais pur sang, selon votre expression, vous n'avez aucune raison pour appuyer votre entêtement."

—Allons donc!... vieilles coutumes qui n'ont rien à voir avec l'état actuel de la société.

—Alors, si les temps ont changé, qu'avez-vous à dire contre mon neveu? Mon sang vaut le vôtre; notre droit de bourgeoisie est même plus ancien que celui des Des Prélies, et aucun homme, dans ma famille, n'est né en dehors de nos fortifications."

Je retournais le poignard avec un plaisir extrême, et, dans sa rage, il m'eût volontiers piétinée.

Autrefois, pour être bourgeois de Granville, il fallait non seulement appartenir à la bourgeoisie, mais encore naître dans les murs mêmes de la ville. Aussi les femmes venaient-elles toujours terminer leur grossesse sur la Roquette.

Or, Mme Des Prélies était encore dans sa belle propriété de Bouillon quand arrivèrent les douleurs de l'enfantement. On attela quatre à quatre une berline, et on allait partir coûte que coûte, lorsque dame Nature, se riant des usages granvillais, rendit le départ impossible.

Ce fut à l'éternel agacement de Doson, qui ne pouvait supporter une allusion à ce passé deux fois mort.

Nous nous regardâmes dans les yeux pendant plusieurs secondes, puis, voyant que sa physiologie s'entretenait l'entêtement, je me levai et partis.

Dans la rue, je pris un air conquérant, et jamais nos pavés raboteux n'avaient été frappés de mon bâton avec plus de fermeté; il ne s'agissait pas que ma déconvenue fût apprise par moi aux regards indiscrets qui m'observaient.

Mais Alain, en m'ouvrant la porte, ne put s'y tromper et baissa sa tête grise d'un air tout honteux.

Dans le salon, Bertrand se précipita vers moi.

"Eh bien?"

—Non, trois fois non, a répondu Doson, qui me le payera."

Mais, alors, me voilà bien dans une autre aventure! Mon neveu se met à divaguer à déclarer qu'il cassera la tête à Des Prélies, qu'il brisera les portes, enlèvera la fille, se fera chartreux, et autres sornettes s'accordant aussi bien entre elles.

Je m'assis patiemment et attendis que ces cohérents transports fussent calmés.

Quand il se tut, à bout d'haleine, je lui dis:

"Avez-vous fini?"

—Ah! ma tante, dit-il en tombant dans un fauteuil, on voit bien que vous n'avez jamais été amoureux.

—Raison de plus pour m'écouter. Au moins je raisonne, je ne

divague pas."

Alain, qui avait tout entendu derrière la porte et ne pouvait plus y tenir, entra pour me déclarer les larmes aux yeux:

"Je comprends M. Bertrand.... J'ose dire à mademoiselle que je suis disposé à préparer moi-même les chevaux et la patache pour l'enlèvement de

